

N° 54

GRATUIT

août/septembre 2016

info Métiers



DOSSIER :

L'artisanat d'art
calédonien

ÇA VOUS CONCERNE

Topmarket : "l'Amazon calédonien"



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat

Nouvelle-Calédonie

REMISE SPÉCIALE JUSQU'AU 31 AOÛT 2016



JUMPY

Jusqu'à
-200 000^F

JUMPER

Jusqu'à
-300 000^F

BERLINGO

Jusqu'à
-150 000^F

NOTRE GAMME CITROËN VÉHICULES UTILITAIRES

CRÉATIVE TECHNOLOGIE

 citroen.nc

SOMMAIRE

4

ACTUS

12

FORMATIONS

16

APPRENTISSAGE

DAMIEN KABAR, apprenti en 1^{ère} année de Brevet Professionnel Froid et Climatisation

FRANÇOIS HOVINE, Gérant de CF PRO et Maître d'apprentissage

18

INFORMATIQUE ET INTERNET

22

BON À SAVOIR

Réagir pour faire face aux difficultés

34

ÇA VOUS CONCERNE

TopMarket : "l'Amazon calédonien"

36

SANTÉ-SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT

Vos aides financières

38

SAVOIR-FAIRE

- Au chevet du patrimoine bâti calédonien : BERNARD LECHIGUERO
- Une affaire de famille : MARTIAL VIDOIRE

41

ENTREPRISES À VENDRE

ÉDITO



Artisanat d'art : un potentiel à valoriser

« Développer l'artisanat d'art sur le territoire » est l'un des 12 objectifs de la stratégie 2015-2019 élaborée par les élus de la Chambre de métiers et de l'artisanat de Nouvelle-Calédonie.

Développer ce secteur, c'est d'abord en avoir une connaissance précise. C'est pourquoi, depuis plus d'un an, nous menons un diagnostic auprès des artisans d'art des trois provinces, afin de mesurer le poids économique de ce secteur, et identifier ses leviers de croissance. Développer l'artisanat d'art, c'est aussi proposer un appui individuel aux chefs d'entreprise, c'est apporter des réponses pragmatiques à des problématiques de filières, c'est concrétiser un soutien grâce à des partenariats, c'est mettre en place un accompagnement global de ce secteur. La valorisation de nos métiers d'art est également un enjeu important. A cet égard, le tout premier Jeudi du centre-ville dédié à l'artisanat d'art a marqué une étape importante, réunissant plus de 75 exposants, représentant une trentaine de métiers d'art. Expression de notre identité calédonienne, les productions locales faites-main sont un potentiel à valoriser, non seulement humain et économique mais également culturel et touristique.

Daniel VIRAMOUTOUSSAMY
Président de la CMA-NC

27

DOSSIER

L'artisanat d'art calédonien : une richesse de savoir-faire



« InfoMétiers » est une publication de la Chambre de métiers et de l'artisanat de Nouvelle-Calédonie
Tél. : 28 23 37 - Directeur de publication : Daniel Viramoutoussamy - Coordination : Laure Le Gall
Rédaction : Nelly Jutteau - Laure Le Gall - Célia Grondin - Maquette : REZOMEDIAS
Photos : Nelly Jutteau et CMA-NC - Régie publicitaire : REZOMEDIAS 28 63 01
Impression : Artypo - Tirage : 11 000 exemplaires - Issn : 1958 - 5411



Imprimé sur un papier respectant la norme : Forest Stewardship Council

6^{ème} Salon de la mer et du bateau

du vendredi 2 au dimanche 4 septembre
Un rendez-vous incontournable pour les professionnels du secteur de la mer et pour les passionnés, à l'approche de l'été.

4^{ème} Forum de l'immobilier

Organisé par les Nouvelles Calédoniennes

du vendredi 16 au samedi 17 septembre
Tous les acteurs de l'immobilier vous y attendent : agences immobilières, notaires, architectes, banques...



26^{ème} Salon BATEXPO

du jeudi 6 au dimanche 9 octobre
Une centaine de professionnels du Bâtiment vous proposent leurs dernières nouveautés : de l'acquisition à la construction en passant par l'aménagement, BATEXPO c'est LE salon pour vos projets.



Week end Geek

du samedi 29 au lundi 31 octobre

Contacts pour exposer : Maison des artisans
Tél : 77 30 90 et 27 56 85. Mail : artisans@lagoon.nc

Formalités à Nouméa : du renfort au CFE

Depuis le 1^{er} juin 2016, un deuxième agent a été recruté au Centre de formalité des entreprises (CFE), situé dans un nouvel espace, plus spacieux, au Siège de la CMA-NC à Nouville. Le renfort de ce service permet une prise en charge plus rapide des ressortissants dans l'accomplissement de leurs formalités. Pour rappel, le CFE offre aux artisans (en entreprise individuelle ou en société) la possibilité d'effectuer leurs démarches en un seul et même lieu. Accessible à Nouméa mais aussi dans les antennes de Panda, La Foa, Koné, Koumac, Poindimié, le CFE centralise toutes les formalités d'inscription, de modification et de radiation au Répertoire des Métiers (RM), au RIDET, à la patente, au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS), mais aussi les demandes d'immatriculation au RUAMM.

The screenshot shows the website of the Centre de Formalité des Entreprises (CFE). At the top, there is a navigation menu with links for 'ANNUAIRE des artisans', 'L'ARTISANAT artisanat', 'LA CMA à votre service', 'CRÉATEURS REPRENEURS', 'CHIFFES d'entreprise', and 'JEUNES apprentissage'. Below the menu, there is a search bar and a 'TÉLÉCHARGEMENTS' section. The main content area features a large image of a taxi with the text 'IMMATRICULER SON ENTREPRISE' overlaid. Below this, there is a section titled 'CRÉATEURS REPRENEURS' with a sub-section 'CRÉER SON ENTREPRISE' listing steps like 'Mettre son projet', 'Choisir son statut', 'Société', and 'Immatriculer son entreprise'. A list of required information for registration is provided, including activity, legal form, salary, location, and dates. A note at the bottom states: 'Prévoyez de venir en personne sur des documents sois à signer.'

Le chiffre :

95

c'est le nombre d'établissements supplémentaires
au 1^{er} semestre 2016
comparé à la même période en 2015



Source : Répertoire des Métiers - Observatoire de l'Artisanat

Un Titre **pour se démarquer !**

Les titres nationaux **d'ARTISAN** ou de **MAITRE ARTISAN** sont des outils de promotion et de valorisation que vous pouvez demander auprès de la CMA-NC. Une Commission de la qualification se réunira d'ici fin 2016 pour traiter les dossiers de demande de Titres déposés. N'hésitez pas à demander votre titre si vous entrez dans les critères d'attribution en apportant les justificatifs quant à vos qualifications et votre expérience :

Pour prétendre au « Titre d'Artisan en son métier », deux possibilités :

1^{ère} possibilité : Avoir 2 ans d'expérience en tant que chef d'entreprise dans le métier considéré + avoir soit un BTS, soit un diplôme et titre d'ingénieur, soit la distinction « Un des meilleurs ouvriers de France »

2^{ème} possibilité : Avoir 2 ans d'expérience en tant que chef d'entreprise dans le métier considéré + 60 points au minimum. Les points sont en fonction de l'expérience professionnelle, et/ou de la possession de diplôme de formation générale ou professionnelle, et/ou d'efforts de promotion (jury d'examen, mandat syndical, consulaire etc...)



Pour prétendre au « Titre de Maître Artisan en son métier »

A droit au titre de Maître Artisan en son métier, le chef d'entreprise ou le gérant associé de société immatriculée au Répertoire des métiers qui, réunissant les conditions pour obtenir le Titre d'Artisan, possède une habilité technique, une qualification supérieure dans son métier et une culture professionnelle attestée par la possession du Brevet de Maîtrise ou d'un titre correspondant, équivalent ou supérieur.

Un Titre vous permet de valoriser votre qualification professionnelle et de promouvoir votre savoir-faire auprès de vos clients et partenaires (banques, collectivités pour les appels d'offre...). Cet outil affirme votre identité artisanale et renforce votre relation-client.

La prochaine commission attribuant ces titres interviendra en octobre. Déposez votre demande !

**Faire une demande de Titre : Répertoire des Métiers.
Tél. 28 23 37 et repertoire@cma.nc**



Commercial : Nouveauté du SPI

S'inscrire au Stage Préparatoire à l'Installation (SPI) est obligatoire pour créer son entreprise artisanale en Nouvelle-Calédonie.

Organisé sur deux journées, il permet de se préparer au métier de chef d'entreprise, et de réfléchir aux conditions de réussite de son activité. Toutes les informations indispensables à son exercice en conformité avec les réglementations en vigueur en Nouvelle-Calédonie y sont délivrées, ainsi que de nombreux outils pratiques et contacts. Depuis juin, un nouveau volet commercial complète ce stage. Essentielle à la performance de l'entreprise sur son marché, la démarche commerciale est une nécessité. Construire sa stratégie implique de la méthode, mais est abordable pour tous, et surtout... rentable ! Comment trouver des clients, comment identifier votre valeur ajoutée, comment et pourquoi vous démarquer, quels outils de communication mettre en place : autant de sujets abordés dans ce nouveau volet commercial incontournable.

Le SPI pour qui ?

Avant même son immatriculation au Répertoire des métiers, tout porteur de projets souhaitant connaître les indispensables à savoir pour bien démarrer.

Entreprise individuelle ou société, le SPI concerne chaque nouvel artisan inscrit au Répertoire des métiers,

Tout artisan ou son conjoint, immatriculé à la CMA-NC à partir de juillet 2013, peut demander à suivre le SPI, les frais d'inscription réglés au Répertoire des métiers incluant déjà le coût de ce stage.

Comment ?

Cette formation de groupe est dispensée sur inscription. Porteur de projet, artisan nouvellement inscrits, et artisan immatriculé en juillet 2013 et au-delà peuvent le suivre à Nouméa chaque semaine, les mardi et mercredi, et les jeudi et vendredi. Le SPI est également proposé régulièrement dans nos cinq antennes (Panda, La Foa, Koné, Koumac, Poindimié) et à Lifou.

+d'infos et inscription :
Tel. 28 23 37 et
eco@cma.nc

STAGE PRÉPARATOIRE À L'INSTALLATION

FUTURS ARTISANS ?

Pour **RÉUSSIR** le démarrage de votre activité, participez au **STAGE PRÉPARATOIRE À L'INSTALLATION** :

- LES INCONTOURNABLES** : Obligations fiscales, sociales, administratives et réglementaires, sociale ou professionnelle, normes à respecter,...
- NOS CONSEILS PRATIQUES** : Organisation, assurance, prêtage d'activité, commercialisation,...
- DES OUTILS DE GESTION** : Méthode de calcul de prix, plan de trésorerie, planification de l'activité,...
- VOS INTERLOCUTEURS** : Financiers, relations avec assureurs, CAFAT, clients,...

J'actualise mes données !

Il est de votre responsabilité de chef d'entreprise de mettre à jour les données concernant votre activité et votre entreprise artisanale auprès de la CMA-NC. Selon l'article 27 de la délibération n° 564, si votre entreprise évolue, vous avez l'obligation de nous le faire savoir dans les meilleurs délais. Nos centres de formalités sont à votre disposition pour actualiser vos données à Nouméa, Panda, la Foa, Koné, Koumac et Poindimié. Informez-nous de tout changement concernant la localisation de l'entreprise, votre adresse de correspondance, vos contacts téléphonique et adresse email, la gérance, la création d'un nouvel établissement, magasin, bureau ou atelier, l'achat ou la location de véhicules utilitaires supplémentaires et d'engins divers, l'agrandissement de vos locaux commerciaux, l'embauche d'un salarié etc... Outre l'aspect réglementaire de ces modifications, leur intérêt commercial est non négligeable. Car en actualisant les données relatives à votre entreprise, celle-ci est à jour dans l'annuaire officiel que gère la CMA-NC : le site Internet www.annuairedesartisans.nc.

Des modifications à effectuer ?

Contactez votre antenne de la CMA à Panda, La Foa, Koné, Koumac et Poindimié.

A Nouméa, contactez Ghislaine Chambonnier Tél : 28 07 49



Concours d'enseigne !

« Florilège des enseignes calédoniennes » est un concours organisé par L'Alliance Champlain, qui récompense les artisans et commerçants ayant su créer une enseigne originale et dont le nom est en adéquation avec leur activité. Si les Calédoniens sont sollicités pour photographier les enseignes de leur choix, les artisans et commerçants sont invités à participer en nombre à cette nouvelle édition du concours ! Pour être sélectionnées, les enseignes fixes ou mobiles doivent impérativement être rédigées en français ou en langues océaniques du pays, sans utilisation de mots étrangers ni d'anglicisme, et posséder un nom porteur de sens. Les photos des enseignes doivent être envoyées d'ici le 15 octobre, en précisant leur localisation, ainsi que le type d'activité correspondante. Le jury du concours, composé de membres de l'Alliance Champlain, de la CCI et de la CMA-NC, distinguera les 3 meilleures enseignes, qui seront valorisées dans les médias. Les résultats seront proclamés au mois de novembre.

Envoi des photographies :

par courrier à l'Alliance Champlain - BP 8133 - 98807 Nouméa, ou bien par courriel à alliance.champlain@offratel.nc

✚ d'infos ✚ Alliance Champlain - Tél. 24 11 59

Appel à projet : Économie circulaire : et de 2 !

Artisans, vous avez jusqu'au 1er octobre prochain pour répondre au « second appel à projets Economie Circulaire 2016 » et ainsi bénéficier :

- d'un avis technique permettant d'envisager un accompagnement financier via les dispositifs d'aide existants sur le territoire
- d'une valorisation de votre initiative par le biais du label « Economie Circulaire »
- ainsi que d'une communication autour de votre projet.

Pour tout savoir sur le règlement de ce second appel à projets (type d'activités et de projets concernés, critères d'éligibilité, etc.) et connaître les modalités de dépôt de votre dossier, rendez-vous sur le site internet de l'ADEME en Nouvelle-Calédonie, rubrique « domaines d'intervention », clic sur « économie circulaire ».

Besoin d'aide au montage de votre dossier ?

N'hésitez pas à contacter votre conseiller développement durable à la CMA-NC, contact : 28 23 37 et tristan.allignol@cma.nc

✚ d'infos ✚

la plate-forme de l'économie circulaire : www.economiecirculaire.org
l'institut de l'économie circulaire : www.institut-economie-circulaire.fr
le site de l'ADEME : www.nouvelle-caledonie.ademe.fr

Artisans du bâtiment : normes de construction bientôt mises en application !

La mise en application prochaine des normes de construction dans le domaine du bâtiment, des travaux publics, et du génie civil est prévue par une délibération adoptée en mars dernier par le Congrès de la Nouvelle-Calédonie. Un arrêté du gouvernement fixera le référentiel technique. Celui-ci devrait être adopté durant le second semestre 2016 pour une mise en application courant 2017.

Pourquoi ?

Les normes codifient l'ensemble des règles techniques validées par l'expérience et admises par la profession, dans le but d'encadrer les pratiques professionnelles en termes de qualité et de sécurité. En rendant applicables les normes, il s'agit d'établir un langage commun entre professionnels, de clarifier et d'harmoniser les pratiques, et également de déterminer le niveau de qualité et de sécurité à respecter.

Quelles normes ?

Trois types de normes sont concernés dans le cadre de cette réforme :

- **Les normes de conception** relatives à la conception des constructions (ex : règles de calcul relatives aux dimensions, plans d'un bâtiment prévus par les Eurocodes)
- **Les normes DTU** relatives à la mise en œuvre technique des matériaux et des procédés
- **Les normes produits** relatives à la conception, la fabrication et aux essais des matériaux (importés ou produits localement), auxquels peuvent être associés des critères de performance et de qualité.

Opportunité pour les professionnels

Bien que les normes soient d'application volontaire, les entreprises auront tout intérêt à les appliquer pour :

- **Se positionner sur des appels d'offres publics ou privés**, où l'application des normes sera requise ;
- **Bénéficier de la garantie décennale** dans des conditions optimales sur l'ouvrage qu'elles construisent, et de l'assurance dommages-ouvrage ;
- **Etre davantage protégées** en cas de litiges et de sinistres ;
- **Etre reconnues pour la qualité de leur travail** ;
- **Améliorer la sécurité** et la performance de leurs chantiers.

Comment se préparer ?

Bon nombre de professionnels appliquent déjà les normes dans leurs activités respectives. Pour ceux qui souhaiteraient s'informer et se préparer au passage de la réglementation, il est possible de :

Consulter la liste provisoire des normes qui fera bientôt l'objet d'un arrêté sur le site du gouvernement : **www.gouv.nc**

Consulter gratuitement les normes applicables à leur profession auprès du bureau d'AFNOR Pacifique ou sur des postes informatiques mis à disposition dans toutes les antennes de la CMA-NC.

Nos conseillers économiques se tiennent à votre service pour vous accompagner dans cette réforme.

infos ■ Tél : 28 23 37 - Email : eco@cma.nc

Observatoire de l'artisanat : zoom sur ... la construction et réparation navale

Près de 7 entreprises de construction et réparation navale sur 10 en Nouvelle-Calédonie sont artisanales. Au 1^{er} janvier 2016, 138 établissements exercent ces métiers, soit 7% des établissements pour le secteur artisanal de la production. 83% d'entre eux exercent une activité de réparation et maintenance navale, et 17% font de la construction de navires, bateaux de plaisance et de la transformation. La part de l'entrepreneuriat individuel s'élève à 93%, contre 73% dans l'artisanat. Ces établissements sont localisés sur le Grand Nouméa pour 94% d'entre eux. 31% de ces établissements ont moins de 2 ans d'ancienneté (contre 25% dans l'artisanat au global). Dans ces métiers, le poids des femmes est extrêmement limité et s'élève à 4%, contre 22% dans l'artisanat dans son ensemble. 74% des chefs d'entreprises sont âgés de 30 à 59 ans. A noter toutefois que la part des artisans âgés de 60 ans et plus y est un peu plus élevée (18%, contre 15% dans l'artisanat). Ces activités artisanales de construction et réparation naval ont un potentiel de développement dans l'économie maritime calédonienne.



Foire du pacifique : coup de pouce financier !

Pacific Fair, en partenariat avec la Chambre de métiers et de l'artisanat, vous donne rendez-vous fin septembre pour une nouvelle édition de la Foire du Pacifique. Chaque année, plus de 30 000 visiteurs font le déplacement pour l'événement qui dure quatre jours. Pour cette édition 2016, **500 touristes australiens sont attendus et la communauté indonésienne sera mise à l'honneur** pour colorer les festivités. Si vous souhaitez faire partie des **250 exposants** et valoriser votre savoir-faire, votre activité ou vos produits, c'est le moment de réserver votre emplacement ! **La CMA-NC offre un coup de pouce financier aux 25 premiers inscrits** pour bénéficier d'une remise exceptionnelle de 40 %.

Dates : jeudi 29 et vendredi 30 septembre, samedi 1^{er} et dimanche 2 octobre

Lieu : à l'Anse Vata, route de l' Aquarium

Nombre de stands disponibles, avec aides financières

CMA-NC : 25 stands disponibles à tarifs négociés pour les métiers d'art, les alimentaires et les métiers de services.

Avantage : Un tarif réduit de 40 % pour la location de stands de 7 m², soit 66 000 F, au lieu de 110 000 F.

Condition requise : présentation obligatoire de votre numéro Répertoire des métiers, justifiant votre statut d'artisan. Attestation imprimable en ligne en page d'accueil du site cma.nc, rubrique e-service/certificat RM.



The poster for the Pacific Fair 2016 features the title 'Foire du Pacifique' in large blue letters with a sun and star icon. It specifies the dates '29 septembre' and '02 octobre' at the 'ROUTE DE L'AQUARIUM ANSE VATA'. A red box says 'RESERVEZ VOS PLACES AU 28 10 26'. 'Indonésie invité d'honneur' is written in orange. Logos for 'Un événement Pacific Fair', 'En Partenariat avec' (including AAS, Coca-Cola, Wonderful Indonesia, and SICNS), and a collage of photos (umbrellas, a child in traditional dress, a mask, and a sunset) are also present.

Clôture des inscriptions : septembre 2015

Contact pour obtenir votre dossier d'inscription : Pacific Fair
Tél. : 28 10 26 ou par mail : com@pfair.nc.



Concours "Un des meilleurs ouvrier de France" : 2^{ème} édition NC !

Le concours « Un des meilleurs ouvriers de France » (MOF) est proposé pour la seconde fois aux professionnels de la Nouvelle-Calédonie. Organisé tous les trois ans, le concours est ouvert à toutes personnes âgées de plus de 23 ans, sans condition de diplôme, et valorise le travail accompli dans les règles de l'art.

On peut concourir seul, en équipes, ou bien candidater pour un chantier réel. Le concours donne lieu à l'attribution d'un diplôme de niveau III (bac +2), équivalent à un BTS ou DUT, délivré par le ministère de l'Éducation Nationale.

L'examen est adapté selon chaque corps de métiers. Il se compose d'une ou plusieurs épreuves pratiques consistant en la réalisation d'une ou plusieurs oeuvres à partir de sujets imposés. Il se peut aussi que l'oeuvre soit libre, mais avec imposition de contraintes techniques.

Le concours se déroule en trois étapes : inscriptions (closes au 31 décembre 2016), épreuves de sélection (1^{er} semestre 2017), jury d'examen et attribution de la distinction (2018).

Lors de la dernière édition du concours (2013-2015), 100 spécialités étaient représentées dans les domaines de la restauration, hôtellerie, alimentation, bâtiment, habitation, structure métallique, industrie, bijouterie, agriculture, commerce, services etc...

En Nouvelle-Calédonie, la présence d'un commissaire au concours facilite les candidatures locales pour ce titre prestigieux. Il s'agit de Nicolas Danis, consacré en 2011 MOF en plomberie, installation sanitaire et plomberie-fontainier. Son rôle consiste à coordonner l'organisation du concours, mobiliser les partenaires, et être l'interlocuteur des professionnels souhaitant candidater.



Vous êtes intéressé pour postuler au concours ? Participer à un jury d'examen local vous tente ?

Vous ou l'un de vos salariés êtes MOF ? Faites-vous connaître auprès de Nicolas DANIS : nicolas.danis.pro@gmail.com

Infos www.meilleursouvriersdefrance.info

Photo: Eric Aubry

VOIR PLUS LOIN... c'est ENCOURAGER LES ENTREPRISES



► www.bci.nc

ENSEMBLE,
VOIR PLUS LOIN



NOUVEAU **BT⁵⁰** EXPLOREZ AVEC *style*



4X4 - 2,2L ET 3,2L - TDCI
120 CH / 150 CH / 200 CH

Simple cabine à partir de
2 995 000^F

Double cabine à partir de
3 095 000^F

EXISTE AUSSI EN SIMPLE CABINE BENNE BASCULANTE

*Possibilité de reprise de votre ancien véhicule**



Magenta / Vallée du Tir
24 39 20 / 24 39 30

Photos non contractuelles. Prix à partir de sans options.
*Voir conditions en concessions.



Vos rendez-vous en août et septembre

Permanences gratuites !



Notre partenaire ORASE, expert dans l'amélioration des relations humaines au sein des entreprises, vous propose des permanences gratuites afin d'évoquer de manière confidentielle le moyen de résoudre à l'amiable un différend avec un client ou un fournisseur, une mésentente avec un associé ou bien un conflit avec un salarié. Notez les rendez-vous suivants, pour rencontrer un médiateur :

Au siège de la CMA-NC, Nouville, de 12h00 à 13h30 :

- Mardi 6 septembre 2016
- Mardi 4 octobre 2016

Province Nord : locaux CMA-CCI Koné, de 12h00 à 13h30 :

- Jeudi 11 août 2016
- Jeudi 13 octobre 2016

✚infos✚

**Auprès d'Orase : 76 48 19 – 76 28 64 – scm@lagoon.nc
www.orase.nc**

Auprès d'un animateur économique de la CMA : 28 23 37



Obtenir un diplôme grâce à votre expérience

Le dispositif de Validation des Acquis de l'Expérience permet d'obtenir, sans formation et sur la seule base de l'expérience, un diplôme professionnel. Informez vous sur ce dispositif !

✚infos✚

Auprès de l'IDC-NC

Centre ville 1, rue de la Somme - Nouméa

Réunion de 17h15 à 18h15

Tél : 05 07 09 (numéro vert) pour les inscriptions.

www.vae.nc

En Province Nord :

À l'antenne CMA de Koné Tél. : 47 30 14

En Province Sud :

Au centre de formation de l'artisanat
Tél. : 25 97 40

Avec la DTE : **Matinées de la prévention**



Thème : Evaluer et agir sur le risque routier

Le risque routier constitue la première cause d'accidents mortels du travail et toutes les entreprises sont concernées. Il ne s'aborde pas sans détenir une méthodologie d'évaluation et une connaissance des actions de prévention spécifiques à mettre en place. La matinée vise à donner aux participants l'information et les outils pour prévenir efficacement ce risque.

24 août à Nouméa au Centre administratif de la Province Sud

25 août à Bourail à la Salle COLISEE du cinéma de Bourail

Thème : Sécurité et protection de la santé sur les chantiers du BTP

Soumise à la prévention des risques sur plusieurs lieux de travail, l'entreprise du BTP a fort à faire sur les chantiers mais elle peut s'appuyer utilement sur l'action du coordonnateur SPS pour que sa prévention des risques s'inscrive dans une action commune. Qui est le coordonnateur ? Quel est son rôle ? Comment se coordonner avec lui, quels sont ses pouvoirs et ses moyens ? La matinée vise à répondre à ces questions au travers de la présentation de la nouvelle réglementation. Chefs d'entreprises et de chantiers, préventeurs BTP, maîtres d'ouvrages privés et publics, maîtres d'oeuvre, architectes : tous les acteurs du BTP sont concernés !

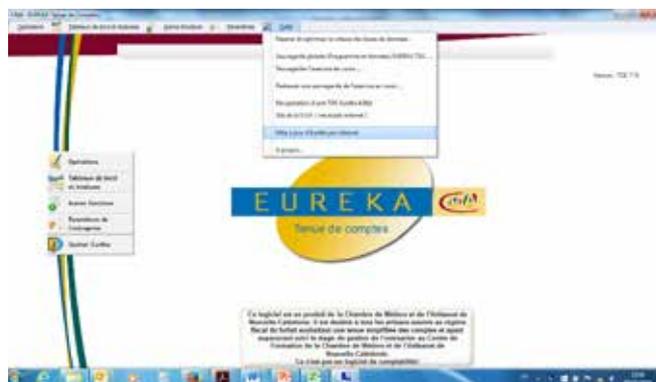
21 septembre à Nouméa au Centre administratif de la Province Sud

22 septembre à Bourail à la Salle COLISEE du cinéma de Bourail

✚infos✚ taniela.luaki@gouv.nc

Inscription sur le site : **www.dtenc.gouv.nc**

Logiciel Eureka Tenue de comptes : **Mise à jour disponible !**



Vous possédez le logiciel EUREKA Tenue de comptes, système de tenue simplifiée et informatisée des comptes de l'entreprise individuelle soumise au régime fiscal du forfait ? La version 7.11 du logiciel est désormais disponible en téléchargement.

Pour obtenir cette version actualisée, ouvrez votre logiciel, cliquez dans l'onglet « Outils », et choisissez dans le menu déroulant « mise à jours d'EUREKA par Internet ». La version se charge automatiquement et vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

Besoin d'assistance ? Contacter un conseiller économique de la CMA-NC. Tél. : 28 23 37 et eco@cma.nc

La MPL lance une MUTUELLE RETRAITE sur mesure

Reconnue depuis près de 40 ans pour son efficacité, sa fiabilité et son sérieux en tant que complémentaire santé, la Mutuelle des patentés et libéraux (MPL) peut désormais vous proposer un véritable produit retraite.

Grâce à un partenariat avec la MNRA (mutuelle des artisans et du commerce de proximité), un des tous premiers acteurs mutualistes sur le marché de l'épargne retraite, la MPL propose depuis le 1^{er} juin 2015, le plan épargne retraite ARIA VIE. Parce qu'il a été pensé par et pour les patentés et libéraux, ce produit a déjà séduit de nombreux travailleurs indépendants mais il est aussi prisé par les salariés qui voient dans ce produit un bon complément à leur retraite.

Piloter sa retraite

ARIA VIE permet à l'adhérent de se constituer un complément retraite en ouvrant un compte individuel où sont portées les cotisations versées et le nombre de points acquis. « *Le chef d'entreprise ou le salarié peut piloter, à tout moment et en toute sérénité, sa retraite en fonction de ses attentes, de ses besoins et surtout de ses moyens. Il peut ainsi augmenter, diminuer ou même*

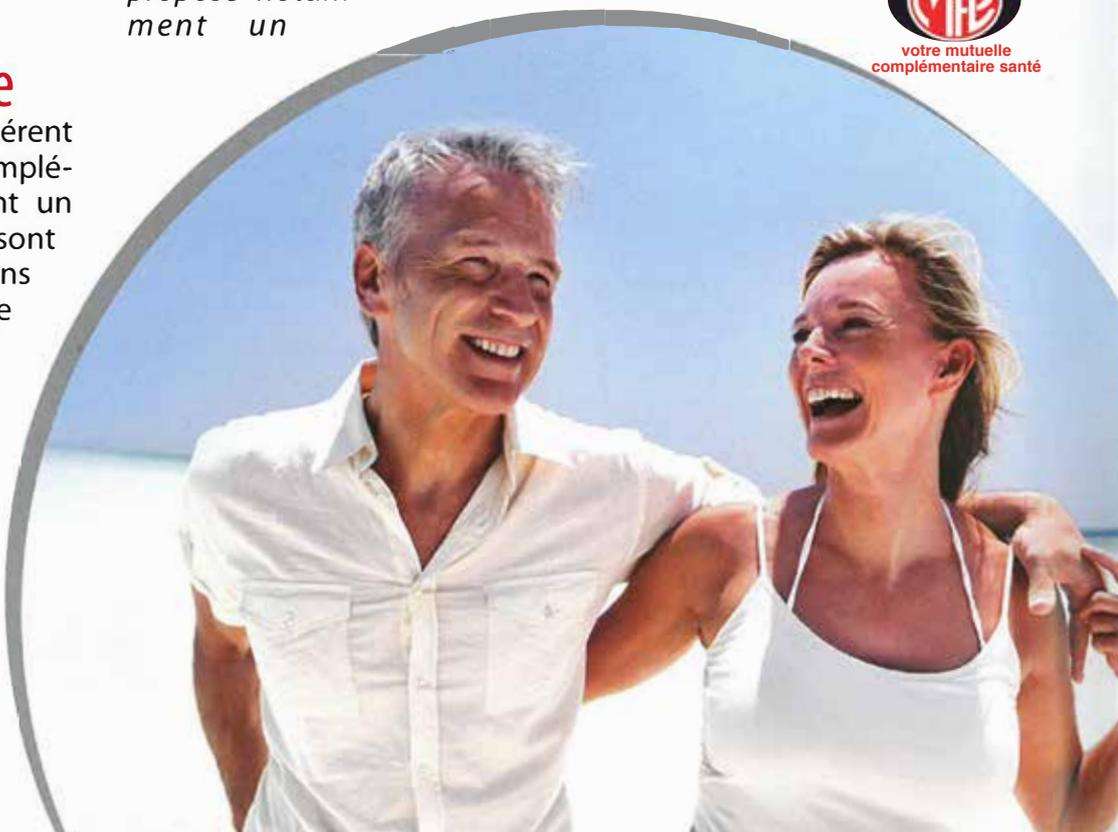
suspendre ses versements sans pour cela subir de pénalité. La rente est garantie dès l'achat du point », souligne Floriane Creugnet, responsable commerciale de la MPL.

Un produit complet

Plusieurs qualités essentielles font du plan épargne retraite ARIA VIE l'un des meilleurs produits retraite actuellement disponible sur le marché mais aussi le plus complet. « *Il propose notament un*

choix important d'options, aussi bien en phase d'épargne qu'en phase de rente. C'est un produit souple, sécurisé et performant », explique Floriane Creugnet. Autre avantage non négligeable, les cotisations sont prises en charge par la MNRA, sans franchise, en cas de maladie, d'accident ou d'invalidité. En cas de décès, vos proches peuvent bénéficier d'une rente complète. « *Une véritable solution pour préparer votre retraite à la carte, en quelque sorte* », conclut la responsable commerciale de la MPL.

Pour tout renseignement, contacter
Floriane CREUGNET, à la MPL,
en appelant le 28 86 73 ou le 96 82 67



FORMATION CMA

• ADMINISTRATION/GESTION

● GESTION 1

À Poindimié : 01 au 02 août

À Koumac : 05 et 06 septembre

À Nouméa : 19 au 20 septembre

2 jours soit 16 heures - tarif : 15 000 Cfp

Pour comprendre les mécanismes de la comptabilité d'entreprise. Pour acquérir les bases de la comptabilité simplifiée avec le logiciel EUREKA ou sur support papier.

● GESTION 2

À Koné : 22 au 23 septembre

2 jours soit 16 heures - tarif : 15 000 Cfp

Pour effectuer les opérations courantes conduisant à l'élaboration du bilan et du compte de résultat. Pour comprendre et évaluer la santé financière de son entreprise.

● DEVIS FACTURES EURÉKA

À Poindimié : 18 août

À Nouméa : 24 août

À Koumac : 14 septembre

1 jour soit 07 heures - tarif : 15 000 Cfp

Apprendre à réaliser des devis et des factures, leur suivi et leur recouvrement. Pour acquérir les compétences pour l'utilisation du logiciel Euréka DEVIS - FACTURES.

● APPELS D'OFFRES

À Nouméa : 05 au 06 septembre

2 jours soit 14 heures - tarif : 15 000 Cfp

Pour appréhender les Marchés Publics et être capable de répondre à la commande Publique.

● CALCUL DE PRIX

À Nouméa : 26 au 27 septembre

2 jours soit 14 heures - tarif : 15 000 Cfp

Pour acquérir ou approfondir la méthode de calcul de prix, pour obtenir le juste prix et savoir sur quelles bases calculer ses prix en prenant en compte les éléments décisifs : le temps d'exécution, le coût de la main d'œuvre, le coût des fournitures

● GESTION DU PERSONNEL

À Nouméa : 08 au 09 septembre

2 jours soit 14 heures - tarif : 31 000 Cfp

Pour connaître les sources du droit du travail et les obligations sociales de l'employeur. Pour être capable d'établir un bulletin de paye à partir d'éléments variables simples.

● AIDE À L'EMBAUCHE

À Nouméa : 11 août

À Nouméa : 15 septembre

1 jour soit 08 heures - tarif : financement Province Sud

Pour connaître les sources du droit du travail et connaître les obligations sociales de l'employeur.

• FORMATIONS SPÉCIFIQUES ET TECHNIQUES

● TRP (TRANSPORT ROUTIER DE PERSONNES)

À Nouméa : 01 au 05 août

À Koné : 08 au 12 août

À Nouméa : 03 au 07 octobre

5 jours soit 38 heures - tarif : 78 000 Cfp

Pour les entrepreneurs ou futurs entrepreneurs de transport routier de personnes.

● HABILITATION ÉLECTRIQUE

À Koumac : 16 août

1 jour soit 07 heures - tarif : 17 000 Cfp

Pour préparer le personnel électricien chargé d'assurer des travaux ou des dépannages à exécuter en sécurité des opérations sur les installations et équipements électriques basse tension et/ou haute tension.

● MAINTENANCE CLIMATISATION

À Koné : 22 au 23 août

À Nouméa : 29 au 30 septembre

2 jours soit 14 heures - tarif : 39 000 Cfp

Pour déterminer et résoudre les dépannages d'une climatisation.

● HYGIÈNE ALIMENTAIRE

À Nouméa : 05 octobre

1 jour soit 07 heures - tarif : 21 000 Cfp

Pour sensibiliser sur les bonnes pratiques d'hygiène alimentaire. Pour détecter et maîtriser les risques en alimentaire.

● HYGIÈNE ET SALUBRITÉ

À Nouméa : 08 au 10 août

À Nouméa : 16 au 18 août

À Nouméa : 05 au 07 septembre

À Nouméa : 12 au 14 septembre

À Nouméa : 03 au 05 octobre

3 jour soit 21 heures - tarif : 35 000 Cfp

Pour être aux normes suite à la nouvelle réglementation sur la pratique du tatouage, du perçage corporel et du maquillage permanent.

Renseignez-vous !

● Pour qui ?

Nos formations s'adressent à un large public : artisans, conjoints d'artisan, salariés, chefs d'entreprise, personnes en insertion professionnelle...

● Où s'inscrire ?

Nouméa : Centre de formation de l'artisanat, 1 rue Juliette Bernard - Nouville : de 8h à 12h et de 13h à 17h, du lundi au jeudi et le vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h

Tél. : 25 97 40 Email : formation@cma.nc

Pour une formation en province Sud : contactez Atu Delisle, 25 97 40

Pour une formation en province Nord et dans les îles Loyauté :

contactez Romain Agosti, Antenne CMA Koné : **47 30 14**

● Consultez toute l'année le planning des formations en ligne !

Rendez-vous sur www.cma.nc

JEN



CHARPENTE METTALLIQUE
TOUS TRAVAUX DE RENOVATION

Tél./Fax. 44 22 58 - BP 1508 - Pont des Français



phampatrick@lagoon.nc - mob. 77 73 76



ACGM SARL

DEPUIS 1993

Tel. **467 367**

Réalisation de qualité
Respect du budget
Villas sur catalogue
Villas sur mesures

Constructeur de Maisons Bois

Lot 4 du lotissement industriel OUYAYA 2 - Section Ouaya rive gauche - 98 812 Boulouparis
BP DCS18 98865 Nouméa Cedex, Nouvelle Calédonie
RCS Nouméa : 93 B 349076 - Ridet 349 076.001

Hygiène et salubrité

Suite à la nouvelle réglementation sur la pratique du tatouage, du perçage et du maquillage permanent voté par le Congrès le 7 janvier dernier, le Centre de formation de l'artisanat a été agréé pour former les professionnels du secteur. **Ceux-ci doivent engager des démarches d'inscription à cette formation désormais obligatoire, et réactualisable chaque année.**

La formation durera 21 heures (3 jours) et coûtera 35 000 francs pour les techniques de tatouage par effraction cutanée, de maquillage permanent ou de perçage corporel, 4 heures et 9 500 francs pour la technique du perçage du lobe de l'oreille et 4 heures et 9 500 francs pour le stage de réactualisation.

Dispensée par 2 infirmières diplômées d'Etat pour la partie hygiène et salubrité et 3 professionnels en activité selon la technique utilisée pour la partie pratique, elle aborde les thématiques suivantes :

- Réglementation en vigueur en Nouvelle-Calédonie
- Généralités d'anatomie, physiologie de la peau
- Règles d'hygiène et de salubrité
- Risques allergiques et infectieux
- Protocoles de stérilisation et de désinfection
- Règles de protection du travailleur
- Traitement et élimination des déchets
- Présentation des différents espaces de travail
- Mise en œuvre des procédures d'asepsie

A l'issue de la formation, **une évaluation des connaissances de chaque participant sera effectuée et une attestation d'habilitation de formation sera remise au professionnel**, prouvant de ses capacités à appliquer les règles d'hygiène et de sécurité conformément à la nouvelle réglementation.

Prochaines formations

Du 08 au 10 août

Du 05 au 07 septembre

Du 16 au 18 août

Du 12 au 14 septembre

Du 03 au 05 octobre



Lieu de formation :

Centre de formation de l'artisanat, Nouville

Durée :

Entre 4 et 21 heures selon la formation

Tarif :

9 500 F à 35 000 F selon la formation



OSSATURES METALLIQUES DU NORD

acier G550-Z-275 - 1mm - nombreux renforts dans toutes les constructions

MACHINE NZ HAUT DE GAMME



BP 195 - 98833 VOH - Tél : 42 46 86

GSM : 78 32 73 / 76 22 86 - ossanord@gmail.com

UCI

Usinage Conception Import

**DECOUPE AU JET D'EAU
DU SUR-MESURE SUR TOUS MATERIAUX**

Création originale et reproduction
Sculpture,
Mobiller,
Bois - Verre - Carrelage - Plastiques



Art



Habitat



Garde-corps,
Palissades,
Résilles,
Grilles de sécurité,...

Industrie

Platines et brides rondes,
Goussets et oeillets,
Plaques de frappe,
Pignons et engrenages,...

Acier doux - Acier dur - Inox - Aluminium - Titane



uci.clientele@gmail.com 97 77 98 - 24 88 55

www.uci-nc.com

Damien Kabar,

Apprenti en Brevet Professionnel (BP) Monteur-dépanneur en Froid et conditionnement d'air, 1^{ère} année

Damien était élève au lycée du Grand nouméa, en terminale marketing lorsqu'il décide de se réorienter. « *Pendant les grandes vacances, j'ai donné un coup de main à un ami de mon père, frigoriste. J'ai découvert le métier en travaillant avec lui* », explique Damien. Ce qui l'intéresse, c'est « *la complexité du fonctionnement des installations frigorifiques, réussir à comprendre pour intervenir dessus. Ce n'est pas rien d'être capable d'installer, d'entretenir et de veiller au bon fonctionnement de ce type d'installations !* »

Damien a d'abord suivi un CAP en trois ans avant de poursuivre en BP. « *Je voulais approfondir mes connaissances dans ce domaine. En BP, on voit plus de choses, on travaille plus sur le traitement de l'air, ça va au-delà du froid.* » C'est donc sa 4^{ème} année d'apprentissage chez CF PRO. « *C'est cette entreprise qui m'a formé depuis le début. J'apprends beaucoup de choses et j'en ai encore beaucoup à apprendre.* »

Damien est maintenant autonome dans l'installation, la maintenance et le dépannage de climatisations. Mais pas encore dans l'installation et le dépannage de chambres froides. « *J'ai besoin d'être accompagné car c'est assez élaboré. Il y a d'abord la découpe particulière des panneaux selon les plans, ensuite il y a toute la partie motorisée, il faut pouvoir tirer les liaisons électriques et frigorifiques, savoir installer les composants, faire les réglages, cela prend du temps !* » Damien engrange des connaissances et des compétences au fil des chantiers, et voyage aussi. « *On a déjà installé des chambres froides à Maré et à Bourail !* »



Compétences acquises

Un frigoriste-climaticien intervient dans le montage, la réalisation, la mise en service, la maintenance et le dépannage des installations frigorifiques (chambres froides, vitrines réfrigérantes, production d'eau glacée, centrale de traitement d'air...), les appareils de climatisation et de conditionnement d'air.

L'apprenti titulaire d'un Brevet Professionnel « Monteur-dépanneur en Froid et conditionnement d'air » est capable, à l'issue de sa formation :

- d'exploiter des dossiers techniques, dimensionner et installer des systèmes frigorifiques de petites puissances,
- d'intervenir dans des domaines pluri technologique (hydraulique, aéraulique, électrique et électronique),
- de réaliser des tests, réglages, diagnostics et dépannages.

APPRENTISSAGE

François Hovine,

Gérant de CF PRO et Maître d'apprentissage

Depuis huit ans, François Hovine est le gérant de CF PRO, une entreprise d'installation, d'entretien et de dépannage chaud/froid pour les particuliers et les professionnels (cuisines et collectivités).

L'entreprise a déjà formé 8 apprentis. « Nous en avons 3 actuellement, précise le gérant. On les forme, on les « formate » en quelque sorte à l'activité de l'entreprise, en espérant pouvoir les garder car il est rare de trouver la double compétence chaud et froid. Souvent les techniciens font l'un ou l'autre ».

« Les apprentis, on les paternise un peu, reconnaît François Hovine, et puis je suis aussi père de famille, j'ai conscience de l'importance de laisser la place aux jeunes ».

« L'ambiance dans l'entreprise est sympa, assure-t-il, c'est une petite famille. Moi je suis plutôt du côté administratif, je délègue la formation des apprentis aux techniciens sur le terrain, on les cadre de façon assez rigoureuse. Toute l'équipe a un uniforme. On insiste sur le fait d'être courtois et poli avec les clients. »

Damien est chez CF PRO depuis 4 ans. « On a eu quelques déconvenues au départ, il a son caractère mais il a bien évolué dans le temps, son comportement a changé. Il a compris des choses, il est moins buté, il a mûri et est plus ouvert à la discussion. Cela fait longtemps qu'il est avec nous, il est capable maintenant d'être plus autonome et de prendre des responsabilités, même si l'on assure toujours un contrôle. »

Pour devenir Maître d'apprentissage en Monteur-dépanneur en Froid et conditionnement d'air, renseignez-vous au 25 97 40 auprès de Gwénola KAIGRE, chargée de relations entreprises au CFA Lucien Mainguet.



LA TRANSPARENCE D'UN TRAVAIL DE QUALITÉ

VITRES • MIROIRS • CRÉDENCES DE CUISINE • GARDE-CORPS
PARE-DOUCHES • VERRES COLORÉS • PORTES COULISSANTES

ALL GLASS
Miroiterie & Vitrerie

DEVIS GRATUIT

Tél. 46.76.57

www.allglass.nc
>> contact@allglass.nc

INFORMATIQUE & INTERNET

Facilitez le pilotage de votre entreprise grâce au numérique

PARTICIPEZ AU PASSEPORT POUR L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE ET DÉCOUVREZ TOUTES LES TENDANCES ET OUTILS POUR OPTIMISER VOTRE ACTIVITÉ ! CE DISPOSITIF GRATUIT DE 3 PARCOURS QUI VOUS EST DÉDIÉ, AINSI QU'À VOTRE CONJOINT, VOUS PERMETTRA DE FAIRE LE POINT SUR LES USAGES NUMÉRIQUES ET OUTILS EXISTANTS, ET LEURS AVANTAGES POUR FACILITER LA GESTION QUOTIDIENNE DE VOTRE ENTREPRISE.

• Parcours InfoTic

Des séances de sensibilisation aux TIC sur des sujets d'actualité et adaptées à vos demandes. Les cinq réunions collectives vous permettent de vous informer sur les outils numériques qui existent et que vous pouvez utiliser dans le cadre de votre activité professionnelle :

- 1 - Utiliser **des outils efficaces** pour mon entreprise
- 2 - Découvrir **les logiciels Eurêka** (devis, facture et tenue de compte)
- 3 - Valoriser **mon entreprise sur Internet**
- 4 - Communiquer avec les **réseaux sociaux et l'e-mailing**
- 5 - Recourir à **la signature électronique**

Durée des sessions : 1h30

• Parcours Pr@Tic

Initiation pratique sur des smartphones et tablettes numériques pour découvrir de manière concrète leurs fonctionnalités pour bien choisir votre matériel et faciliter votre gestion : gestion des e-mails, de l'agenda, de la prise de photos, le téléchargement d'applications, la géolocalisation...

Durée des sessions : 2h30
avec 4 participants maximum par ateliers.



• Parcours Cre@Tic



Des entretiens individuels d'accompagnement et de conseil, pour vous appuyer dans la concrétisation de tous vos projets web : sites Internet, pages professionnelles sur les réseaux sociaux, etc.

PASSEPORT pour l'Économie Numérique		AGENDA			
SESSIONS		AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	HEURES
InfoTIC					
Utiliser les outils efficaces pour mon entreprise	NOUMÉA	22 août			16h-17h30
	DUMBÉA			13 octobre	
Découvrir les logiciels Eurêka	NOUMÉA	01 et 16 août	05 et 26 sept.	10 octobre	16h-17h30
	DUMBÉA	25 août			
	KONÉ		29 septembre		
Valoriser mon entreprise sur Internet	NOUMÉA		19 septembre		16h-17h30
	DUMBÉA		22 septembre		
	KOUMAC		29 septembre		
Communiquer avec les réseaux sociaux et l'e-mailing	NOUMÉA	8 août		3 octobre	16h-17h30
	DUMBÉA		8 septembre		
Recourir à la signature électronique	NOUMÉA		12 septembre		16h-17h30
	KONÉ	30 août			
	KOUMAC	31 août			
Pr@TIC					
	NOUMÉA	29 août			15h-17h30

Pour Koné : sessions planifiées en fonction de la demande

À noter

En participant à l'une des ces sessions, vous recevez votre carte «Passport pour l'Économie Numérique» qui vous permet de bénéficier d'avantages avec nos partenaires



+ d'infos : 28 23 37
ou tic@cma.nc

Planning des sessions et
préinscriptions en ligne sur
www.cma.nc

**SARL CENTRE NORD
Ambulance**

VSL CNA
Koné tel 42 51 41

Tél. 79 05 24 - Fax 42 51 41

BP 130 - ZI n°2 Kataviti - 98860 Koné - centrenordambulances@gmail.com

POINDAH TERRASSEMENTS

42 44 94 79 62 89

343 rue Katariti - BP 339 - 98859 KONE
poindaterassement@gmail.com

POTEAUX & RONDINS

POUTRELLES & PROFILÉS

LE CHOIX & LES CONSEILS DE PRO

Matériaux de construction, bois, acier, clôtures, outillage divers...

CIMENTS & PARPAINGS

PLANS DE TRAVAIL

Bois
Ciment
Colles
Decks
Fer à Béton
Grillages
Panneaux
Isolation
Portes
Profils
PVC

> Service Livraison > Découpe Acier/Bois > Devis Gratuit

28 04 04

3 MAGASINS À VOTRE SERVICE DUCOS - PAITA - POUEMBOUT

vente@materiauxcenter.nc

MATERIAUX CENTER
Fabical BATI BOIS DECOBAT

www.materiauxcenter.nc

Un artisan sur Internet

Créatrice de bijoux depuis 2005, **Corinne Henrion, dite Coco**, imagine des **parures chics et ethniques de boucles d'oreilles, bracelets et colliers en matières naturelles** : graines, nacre, bois, pierres semi-précieuses, corne, verre... réalisées dans son atelier boutique, **Le CUBE**, situé 4 rue du docteur Lescour à Nouméa. Sur sa page Facebook du même nom, Coco poste l'actualité de sa boutique, des photos de ses collections aux noms évocateurs : « Frida », « Pose ton gun », « Kana », « Lagon », « Paon.pan! », mais aussi des images qui l'inspirent, des extraits d'albums de ses carnets de voyage, voire sa playlist de la semaine. **Sa boutique est ouverte du lundi au vendredi de 12h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h**. Il est aussi possible de privatiser la boutique pour un petit groupe de copines pour un " afterwork ". Coco s'occupe de tout, amuse-bouche et boissons.



Enfin, vous pouvez passer commande via la page Facebook Le Cube en message privé.

Info futée

Quelques conseils pour nettoyer votre ordinateur tout en douceur. Tout d'abord, éteignez votre PC ou votre Mac avant d'opérer. Aspirez votre clavier et votre tour (unité centrale)

avec un aspirateur de table (pas d'aspirateur classique qui pourrait être trop puissant) pour enlever le plus gros de la poussière et autres miettes... Pour atteindre tous les recoins de votre tour et son ventilateur, utilisez ensuite une bombe à air sec



avec sa tige plastique. Prenez ensuite un chiffon microfibre, du type de celui que vous utilisez pour votre appareil photo ou vos lunettes, mais de plus grande taille. Le chiffon microfibre est l'accessoire de base pour nettoyer n'importe quel appareil électronique sans l'abîmer. Contrairement à un vieux t-shirt ou à un mouchoir à base de cellulose, il ne risque pas de causer de micro rayures.

Additionnez ensuite 50 % d'eau distillée (celle que vous mettez dans le fer à repasser) avec 50 % de vinaigre blanc dans un vaporisateur, pulvérisez le mélange sur le chiffon microfibre (sans trop l'imbiber) et lavez délicatement écran et clavier. Le savon, l'alcool à 90°C, les produits à vitres, l'acétone, le white spirit ou tout autre produit ménager sont proscrits ! Attention aussi, à ne jamais mettre le produit directement sur l'écran ou sur le clavier.

Site utile

La plate-forme de design **Canva** permet de réaliser facilement des visuels pour le web ou pour l'impression (poster, image, infographie, etc.) sans connaissance technique préalable. Après avoir créé votre compte, vous pouvez **composer un visuel personnalisé à partir de modèles préconçus** en choisissant parmi un stock de plus d'un million de photos, d'icônes, d'illustrations, de polices et de typographies. Canva vous propose aussi un moteur de recherche intégré pour trouver des illustrations en lien avec votre thème.

Beaucoup d'éléments sont gratuits mais vous trouverez également des images « premium » à 1 \$ pièce. Vous avez aussi la possibilité de télécharger vos propres éléments. Des gabarits sont prédéfinis notamment pour les principaux réseaux sociaux : Twitter, Facebook, Youtube ou encore Pinterest. Bien sûr, ce studio graphique en ligne ne remplacera pas le savoir-faire d'un graphiste professionnel, seul capable de créer une identité visuelle d'une marque et de la décliner sur tout type de supports. Mais Canva reste un **outil pratique et facile d'accès pour communiquer en ligne de manière réactive** sur votre entreprise à l'aide de visuels « minute ».



Échéances **fiscales et sociales**

LES DATES INDIQUÉES SONT LES DATES D'EXIGIBILITÉ PAR LA PAIERIE DU TERRITOIRE, AVANT LE :

• 10 août 2016 | MUTUELLE DU COMMERCE

- Paiement des cotisations pour le mois de Juillet 2016

• 20 août 2016 | MUTUELLE DES PATENTÉS ET LIBÉRAUX

- Prélèvement des cotisations du mois de Septembre 2016 pour ceux qui ont opté pour le règlement mensuel

• 25 août 2016 | HUMANIS

- Paiement des cotisations CRE et IRCAFEX du mois de Juillet 2016 pour les entreprises ayant plus de 10 salariés

• 31 août 2016 | IMPÔT FONCIER

- Aux propriétaires de terrains et de constructions fixes permanentes, paiement de l'Impôt Foncier 2016

• 31 août 2016 | IS

- Dépôt de la déclaration d'activité des sociétés soumises à l'IS et clôturant leurs comptes au 30/04/2016
- Paiement du solde de l'impôt sur les sociétés 2016 pour les entreprises ayant clôturé leurs comptes au 30/04/2016
- Paiement du 1^{er} acompte de l'IS 2017 pour les entreprises clôturant leurs comptes au 31/01/2017
- Paiement du 2^e acompte de l'IS 2016 pour les entreprises clôturant leurs comptes au 30/09/2016

• 31 août 2016 | TSS (Personnes morales)

- Paiement des cotisations TSS pour les sociétés clôturant au 31/01, au 30/04, au 31/07 et au 31/10.

• 10 septembre 2016 | MUTUELLE DU COMMERCE

- Paiement des cotisations pour le mois d'Août 2016

• 20 septembre 2016 | MUTUELLE DES PATENTÉS ET LIBÉRAUX

- Prélèvement cotisation du mois d'Octobre 2016 pour ceux qui ont opté le règlement mensuel
- Prélèvement cotisation du 4^e trimestre 2016 pour ceux qui ont opté le règlement trimestriel

• 25 septembre 2016 | HUMANIS

- Paiement des cotisations CRE et IRCAFEX du mois d'Août 2016 pour les entreprises ayant plus de 10 salariés

• 30 septembre 2016 | RUAMM+CCS

- Paiement des cotisations RUAMM+CCS du 4^e trimestre 2016

• 30 septembre 2016 | IS

- Dépôt de la déclaration d'activité des sociétés soumises à l'IS et clôturant leurs comptes au 31/05/2016
- Paiement du solde de l'impôt sur les sociétés 2016 pour les entreprises ayant clôturé leurs comptes au 31/05/2016
- Paiement du 1^{er} acompte de l'IS 2017 pour les entreprises clôturant au 28/02/2017
- Paiement du 2^e acompte de l'IS 2016 pour les entreprises clôturant au 31/10/2016

• 30 septembre 2016 | TSS (Personnes morales)

- Paiement des cotisations TSS pour les sociétés clôturant au 28/02, 31/05, au 30/08 et au 30/11.

STATION Mobil BOULOUPARIS

L'auto « MOBIL »,
c'est au carrefour routes de Thio/La Foa
Dépannage, Remorquage
Équilibre de roues
Mécanique générale



- Diagnostic ou Problème de clim ?
- Des professionnels à votre écoute.

Ouvert de 5h30 à 19h30 - 7j/7 - Complexe commercial - Tél. 35 19 61

Réagir pour faire face aux difficultés

Votre activité diminue ? L'un de vos clients tarde à vous payer ? L'une de vos machines est en panne ? Vous vous demandez comment régler votre fournisseur ? La prochaine échéance du Ruamm approche ? Vos relations avec votre banquier se dégradent... Toutes ces situations peuvent arriver dans la vie d'une entreprise. Elles peuvent être surmontées si vous réagissez à temps et que vous utilisez les outils à votre disposition.

Rebond, le dispositif d'accompagnement des artisans

La CMA vous accompagne dès votre première alerte via :

1/ Un pré-diagnostic en un rendez-vous pour rebondir vite :

- Evaluer la situation
- Identifier les solutions possibles
- Vous orienter vers les bons interlocuteurs
- Reprendre confiance
- Agir rapidement

2/ Un accompagnement pour sortir des difficultés à moyen terme :

- bénéficier des procédures amiables ou judiciaires
- élaborer des plans d'apurement des dettes et les proposer aux créanciers
- renouer le dialogue avec banquier, comptable, fournisseur
- mobiliser les dispositifs de soutien aux entreprises
- optimiser les outils de gestion de votre entreprise

Être vigilant et réagir vite

> Dotez-vous des bons outils pour suivre votre activité

Votre trésorerie est serrée et vous êtes dépendant du règlement de vos clients pour payer vos fournisseurs et autres charges... il faut alors **suivre de près votre trésorerie** avec un tableau de bord adapté, **organiser un suivi et des relances** des règlements des clients, avoir discuté d'un **découvert autorisé** avec votre banque...

Selon votre situation et les contraintes de votre activité, dotez-vous des bons outils pour éviter la cessation de paiement, qui peut être fatale pour votre entreprise.

> Favoriser la discussion pour trouver des solutions avec vos interlocuteurs

- **La médiation** : faire appel à un tiers neutre pour vous aider à trouver une issue positive pour régler un différend avec un client, un salarié, un fournisseur

- **Échelonnement de paiements** : le service de recouvrement de la CAFAT peut vous recevoir pour discuter avec vous des possibilités d'échelonnement de vos cotisations

> Ne restez pas seul

Signalez votre difficulté à quelqu'un de confiance (votre comptable, votre juriste, votre conseiller CMA,...), pour trouver des solutions et être orienté vers les aides disponibles.



N'attendez pas... les premiers impayés sont des signes qui peuvent coûter chers à l'entreprise ou à son chef.

Nos conseillers vous accueillent rapidement, gratuitement, pour vous écouter, en toute confidentialité, et vous aider dans les caps difficiles.

Des procédures pour sauver les entreprises

Le code de commerce prévoit des procédures pour permettre aux entreprises de passer des caps difficiles. Elles fixent un cadre et gèlent les dettes durant la période de procédure. Utilisez-les !

Procédures préventives

La procédure de conciliation :

Objectif : la recherche d'un accord amiable entre et ses principaux créanciers. L'accord peut notamment prendre la forme de délais de paiement des dettes de l'entrepreneur, de remises de dettes, de remises des intérêts et pénalités de retard.

Pour qui ? Pour l'entreprise qui ne se trouve pas en état de cessation de paiements, ou alors qui l'est depuis moins de 45 jours.

Cette procédure est confidentielle et ouverte uniquement à la demande du chef d'entreprise.

La procédure de sauvegarde :

Objectif : permettre à l'entreprise de continuer son activité, de maintenir l'emploi et d'apurer ses dettes, par la mise en place d'un plan de sauvegarde

Pour qui ? Pour l'entreprise qui ne se trouve pas en état de cessation de paiements.

Elle est ouverte uniquement à la demande du chef d'entreprise.

Procédures collectives

Le redressement judiciaire :

Objectif : permettre la poursuite de l'activité de l'entreprise, le maintien de l'emploi et l'apurement de ses dettes, par la mise en place d'un plan de redressement.

Pour qui ? Pour l'entreprise qui est en cessation de paiements et dont le redressement est jugé possible.

Elle est ouverte soit à la demande du chef d'entreprise, soit sur assignation d'un créancier.

La liquidation judiciaire :

Objectif : mettre fin à l'activité d'une entreprise se trouvant en état de cessation de paiements et dont le redressement est manifestement impossible.

Elle est ouverte soit à la demande du chef d'entreprise, soit sur assignation d'un créancier, soit par le tribunal sur conversion d'une procédure de redressement judiciaire.

Elle met fin à l'activité de l'entreprise, dont les biens sont vendus pour permettre le paiement des différents créanciers.



Les dossiers de demande d'ouverture d'une procédure sont à retirer de 8h à 11h auprès du greffe du tribunal de commerce
Service Procédures Collectives – Tél 27 96 83
La CMA vous accompagne dans vos démarches.

Salaire Minimum, valeur du point et jours fériés et chômés

SMG ▶ SALAIRE MINIMUM GARANTI ▶ 904,81 F PAR HEURE - 152 912 F PAR MOIS (BASE 169H)

SMAG ▶ SALAIRE MINIMUM AGRICOLE GARANTI ▶ 769,09 F PAR HEURE - 129 977 F PAR MOIS (BASE 169H)

• BTP

- Valeur du point à compter du 1^{er} janvier 2016 : **905 F**. À compter du 1^{er} mai 2016 : **907 F** (Avenant salarial n° 37 du 18 novembre 2015 - Étendu par arrêté n° 2016-711/GNC du 5 avril 2016 (JONC n° 9264 du 14 avril 2016) 2015 (JONC n° 9150 du 30 avril 2015)).
- Jours fériés et chômés : **8 jours déterminés à l'article 26 de l'accord** ▶ 1^{er} janvier • Lundi de Pâques • 1^{er} mai • Ascension • Lundi de Pentecôte • 14 juillet • 1^{er} novembre • 25 décembre

• Boulangerie - Pâtisserie

- Valeur du point à compter du 1^{er} janvier 2016 : **914 F** (Avenant n° 19 du 12 avril 2016 - En attente de l'arrêté définitif en publication au JONC).
- Jours fériés et chômés : **4 jours fériés chômés, selon l'article 60 de la convention modifié par l'avenant n° 13** ▶ 1^{er} janvier • 1^{er} mai • Ainsi que deux jours fixés d'un commun accord dans chaque entreprise relevant de la convention parmi les jours fériés rémunérés à l'article 74 de l'AIT (sous réserve des négociations annuelles de branche).

• Coiffure

- Valeur du point à compter du 1^{er} février 2016 : **958 F** (Avenant n° 19 du 18 janvier 2016 - Étendu par arrêté n° 2016-719/GNC du 5 avril 2015 (JONC n° 9264 du 14 avril 2016)).
- Jours fériés et chômés : **6 jours obligatoires déterminés par les entreprises**, dont obligatoirement la liste ci-dessous (Article 2 de l'avenant salarial n°19 du 18 janvier 2016) ▶ 1^{er} janvier, 1^{er} mai, 14 juillet, 25 décembre.

• Commerce et divers

- Valeur du point à compter du 1^{er} janvier 2016 : **787 F** (Avenant n°39 du 27 novembre 2015 - Étendu par arrêté n° 2016-713/GNC du 5 avril 2016 (JONC n° 9264 du 5 avril 2016)).
- Jours fériés et chômés : Exceptionnellement 8 jours obligatoires selon la liste ci-dessous (Article 3 de l'avenant salarial n°39 du 27 novembre 2015) ▶ 1^{er} janvier • Lundi de Pâques • 1^{er} mai • Lundi de Pentecôte • 14 juillet • 1^{er} novembre • 25 décembre

• Esthétique

- Valeur du point à compter du 1^{er} avril 2014 : **1070 F** (Avenant n° 9 du 17 février 2014 - Étendu au JONC n°9054 du 29 juillet 2014)
- Jours fériés et chômés : **7 jours déterminés à l'article 40 de l'accord** ▶ 1^{er} janvier • Lundi de Pâques • 1^{er} mai • Lundi de Pentecôte • 14 juillet • 1^{er} novembre • 25 décembre

• Hôtels - Bars - Cafés...

- **Voir grille salariale (Rémunération par catégorie)** À compter du 1^{er} janvier 2016 (Avenant n° 23 du 26 novembre 2015 - Étendu par arrêté n° 2016-709/GNC du 5 avril 2016 (JONC n° 9264 du 14 avril 2016)).
- Jours fériés et chômés : **8 jours déterminés à l'article 25 de l'accord et modifié par l'avenant n°21 du 9 avril 2014** ▶ 1^{er} janvier • Lundi de Pâques • 1^{er} mai • 14 juillet • 15 août* • 24 septembre • 11 novembre • 25 décembre (* le 15 août peut faire l'objet d'une substitution par un autre jour non déjà férié chômé de la liste par négociation interne dans l'entreprise. Cette substitution sera par contre définitive une fois actée dans l'entreprise lors de la première négociation).

Industrie

- Valeur du point à compter du 1^{er} février 2015 : **770 F** et modif. coeff. Hiérarchiques (Avenant salarial n°29 du 20 février 2015 - Étendu par arrêté n° 2015-617/GNC du 21 avril 2015 (JONC n° 9150 du 30 avril 2015))
- Jours fériés et chômés : **8 jours déterminés à l'article 26 de l'accord remplacés par l'article 4 de l'avenant n°27** ▶ 1^{er} janvier • Lundi de Pâques • 1^{er} mai • Lundi de Pentecôte • 14 juillet • 24 septembre • 1^{er} novembre • 25 décembre

• Industries extractives mines et carrières

- Valeur du point à compter du 1^{er} janvier 2015 : **731 F** et modif. coeff. Hiérarchiques (Avenant n°19 du 22 décembre 2014 - Étendu par arrêté n° 2015-611/GNC du 21 avril 2015 (JONC n° 9150 du 30 avril 2015))
- Jours fériés et chômés : **6 jours, article 25 de l'accord professionnel : 3 jours obligatoires** ▶ 1^{er} janvier • 1^{er} mai • 25 décembre **et 3 jours choisis en fin d'année pour l'année suivante dans chaque entreprise**

• Transport sanitaire et terrestre

- Valeur du point à compter du 1^{er} janvier 2015 : **1055 F** et modif. coeff. hiérarchique (Avenant n° 12 du 8 décembre 2014 - Étendu au JONC n° 9131 du jeudi 5 mars 2015)
- Jours fériés et chômés : **7 jours déterminés à l'article 47 de l'accord professionnel** ▶ 1^{er} janvier • Lundi de Pâques • 1^{er} mai • Lundi de Pentecôte • 14 juillet • 1^{er} novembre • 25 décembre

Les fêtes légales

Les fêtes légales ci-dessous sont des jours fériés (code du travail article Lp 232-1 et Lp 232-2) ces jours ne sont pas forcément chômés : **1^{er} janvier • lundi de Pâques • 1^{er} mai • 8 mai • Ascension • Lundi de Pentecôte • 14 juillet • Assomption • 24 septembre • Toussaint • 11 novembre • Noël**

Les heures perdues par suite de chômage des jours fériés ne donnent pas lieu à récupération. Les jours fériés chômés et leur nombre sont décidés par les partenaires sociaux de chaque convention collective et s'appliquent à l'ensemble de la profession. S'il n'existe pas de convention collective pour une profession les jours fériés chômés peuvent être décidés en entreprise au début de chaque année. Seul le **1^{er} mai** est férié et chômé pour tous. En cas de travail, la journée est payée et génère en plus une indemnité égale à la journée de travail à la charge de l'employeur.

Nos permanences et visites d'entreprises



		NOS PERMANENCES			NOS VISITES				
		Un agent de la CMA répond à vos questions et effectue vos formalités d'entreprise dans les communes			Un agent CMA se déplace dans votre entreprise l'après-midi. Prenez rendez-vous pour une des dates suivantes				
	Communes	Dates	Heures	Lieux	Dates	Contact CMA	Antenne	Tél.	
PROVINCE SUD	Boulouparis	05 août ; 02 sept. ; 07 oct	sur RDV	Mairie	05 août ; 02 sept ; 07 octobre	Christian FUZIVALA	La Foa	46 52 86	
	Bourail	10 et 11 août 07 et 08 septembre 12 et 13 octobre	toute la journée	Antenne province Sud	10 et 11 août 07 et 08 septembre 12 et 13 octobre				
	Thio	19 août et 16 septembre	toute la journée	Mairie	19 août et 16 septembre				
	Île des Pins	11 octobre	toute la journée	Mairie	11 octobre				
	Dumbéa, Païta	04, 11, 18 et 25 août 01, 08, 15, 22 et 29 sept.	sur RDV	Antenne Pôle artisanal Panda	04, 11, 18 et 25 août 01, 08, 15, 22 et 29 septembre				Christelle VANHEE
						Marine CALANDRA	Dumbéa	24 32 62	
PROVINCE NORD	Canala		toute la journée	Pépinière d'entreprise de Canala		Christian FUZIVALA	La Foa	46 52 86	
	Hienghène	05 août ; 02 sept. ; 07 oct.	9h-11h30	Mairie	05 août ; 02 sept. ; 07 octobre	Audrey POABATY	Poindimié	42 74 82	
	Houailou	30 août et 27 septembre	9h-11h30	Mairie	30 août et 27 septembre				
	Kouaoua	13 septembre	9h-11h30	Mairie	13 septembre				
	Ouegoa	10 août ; 14 septembre et 12 octobre	9h-11h30	Mairie	Après-midi sur RDV	Arielle PINDON	Koumac	47 68 56	
	Pouebo	24 août	9h-11h30	Annexe Mairie					
	Poum		9h-11h30	Mairie					
PROVINCE ÎLES	Lifou	25 août ; 21 et 22 sept. 27 octobre	9h-11h30	Case de l'entreprise	25 août ; 21 et 22 sept. ; 27 oct.	Jocelyne HOUMBOUY	Nouméa	28 23 37	
	Maré	04 août et 06 octobre	toute la journée	Antenne de la Province des Iles	04 août et 06 octobre				
	Ouvéa	08 septembre	toute la journée	Antenne de la Province des Iles	08 septembre				



CE STAGE DE 2 JOURS permet à tout nouvel artisan - quel que soit son statut juridique - d'obtenir les informations et outils indispensables au bon démarrage de son activité. Son prix est compris dans les frais d'inscription au Répertoire des Métiers.

SPI	Lieux	Dates	Horaires			
			1 ^{er} jour		2 ^e jour	
La Foa	Antenne CMA	16 et 17 août - 20 et 21 septembre	8h-11h30	12h30-16h	8h-11h30	13h-16h30
Koné	Antenne CMA	24 et 25 août - 27 et 28 septembre	8h-11h30	13h-16h	8h-11h30	13h-16h30
Koumac	Antenne CMA	29 et 30 août - 26 et 27 septembre	8h-12h	13h-16h	8h-12h	13h-16h
Poindimié	Antenne CMA	22 et 23 septembre	8h-11h30	13h-16h	8h-11h30	13h-16h30
Lifou	Case de l'entreprise	23 et 24 août	8h-11h30	13h-16h30	8h-11h30	13h-16h30
Dumbéa	Pôle artisanal Panda	02 et 03 août - 06 et 07 sept. - 04 et 05 oct	8h-11h30	13h-16h30	8h-11h30	13h-16h30
Nouméa	Siège	tous les mardi-mercredi et jeudi-vendredi de chaque semaine	8h-11h30	13h-16h30	8h-11h30	13h-16h30

GK

PEINTURE
INTERIEUR/EXTERIEUR



TRAVAUX DIVERS
ETANCHÉITÉ/DÉCORATION



BP 384 • 98 850 Koumac



Mob. 95 13 28 • gk.peinture@live.fr

L'artisanat d'art calédonien, une richesse de savoir-faire

Hommes et femmes de passion, les artisans d'art transforment la matière selon des savoir-faire complexes, élaborés au fil des siècles et qui portent un héritage historique. Ils subliment les matériaux et font preuve d'une grande créativité, produisant des objets uniques ou de petites séries à caractère artistique. Ils emploient des techniques traditionnelles éprouvées et s'enrichissent de nouvelles pratiques, démontrant leur capacité d'adaptation et d'innovation.

486 artisans d'art sont recensés au Répertoire des métiers de la Chambre de métiers et de l'artisanat. On les retrouve principalement dans le secteur de la production (travail du fer, du bois, de la pierre, ...), où ils représentent 26 % des effectifs. Certains travaillent dans des domaines bien connus du public comme la poterie ou la couture. D'autres exercent des métiers plus rares comme lapidaire, tourneur sur bois ou vitrailliste... dont la relève peine à être assurée faute de candidats à la transmission ou de formation sur place.

Le 30 juin dernier, 75 d'entre eux étaient réunis pour vendre leur créations et faire des démonstrations de leur savoir-faire, dans le cadre du premier Jeudi du centre-ville dédié à l'artisanat d'art. Organisé place des cocotiers par la CMA-NC en partenariat avec l'association Nouméa Centre-Ville, l'événement avait pour objectif de valoriser ces métiers, leur diversité, et leur technicité.

Car s'ils représentent 4% de l'artisanat, qui compte au total 11 636 entreprises, **les artisans d'art sont acteurs du patrimoine culturel calédonien. Vitrine des savoir-faire et de l'art de vivre océanien, ils constituent une richesse précieuse, contribuant au rayonnement de l'identité de la Nouvelle-Calédonie** et représentant un véritable atout en termes de développement et d'attractivité touristique.

LES ARTISANS D'ART S'ILLUSTRENT
DANS LES MÉTIERS



DU TEXTILE 44%



DE LA TERRE 1%



DU VERRE 1%



DES BIJOUX 21%



DE LA DÉCORATION 14%



DE LA FACTURE
INSTRUMENTALE 1%



DU BOIS 15%



DU CUIR 1%



DU MÉTAL 2%



DE LA PIERRE 1%

DOSSIER

Décoration

Le domaine de la décoration compte un large éventail de métiers : artistes peintres, aqua-rellistes, peintres sur verre, sur porcelaine, sur tissus ou en décor, cougourdonniers (qui travaillent le fruit du calebassier), créateurs de luminaires, mosaïstes, encadreurs, tâpissiers... Des savoir-faire artistiques et techniques qui magnifient nos intérieurs.

Le minutieux travail de peinture sur porcelaine MAÏTÉ'S CREATIONS



Une réalisation en vitrail de L'ATELIER FÉE MAIN

Verre

Peu de vitraillistes oeuvrent sur le territoire. Valérie Guitart, de l'atelier Fée main, transmet son savoir-faire aux élèves volontaires. Cette artisane d'art réalise certes des vitraux d'église mais aussi des pare-douches, des cloisons, des paravents...assemblant au plomb des verres plats, colorés ou non, et parfois enrichis de motifs peints appelés grisailles. Elle peut également utiliser des méthodes de fusing associant différents verres de couleur.

Bijoux

La fabrication de bijoux est le 2ème secteur de l'artisanat d'art en terme d'effectifs après le textile. Ce domaine réunit à la fois les bijoutiers-joailliers qui travaillent avec des pierres précieuses ou fines, mais aussi des bijoutiers fantaisie qui réalisent des bijoux à vocation d'accessoires de mode ou de parures à partir d'une grande variété de matériaux : laiton, strass, cristal, verre, matériaux de récupération...Nombreux sont ceux qui valorisent à travers leurs créations les ressources du territoire comme les graines ou les coquillages.



L'une des créations en fibre de coco de TINIMANA et HYDROGLIPHE, exposée dans le cadre du Jeudi spécial Artisanat d'art.

La diversité des savoir-faire en matière

Textile

Le textile est la matière première la plus travaillée par les artisans d'art calédonien (44%). La production dans ce domaine est particulièrement variée et hétéroclite. Elle se décline en vêtements, objets de décoration ou accessoires de mode. De nombreuses couturières perpétuent ainsi la traditionnelle robe mélanésienne, voire la réinvente.

La teinture est aussi un savoir-faire particulier dans l'univers textile. Cet art consiste à mélanger des pigments dans un bain et d'y immerger le tissu avant de l'essorer et de le sécher. On décompte aussi quelques peintres décorateur sur tissu qui travaillent souvent à la craie, au fusain ou au calque pour réaliser leurs patrons avant de les peindre aux pinceaux, à l'aide de brosses, de pochoirs ou d'éponges.



La confection de vêtements... sur mesure



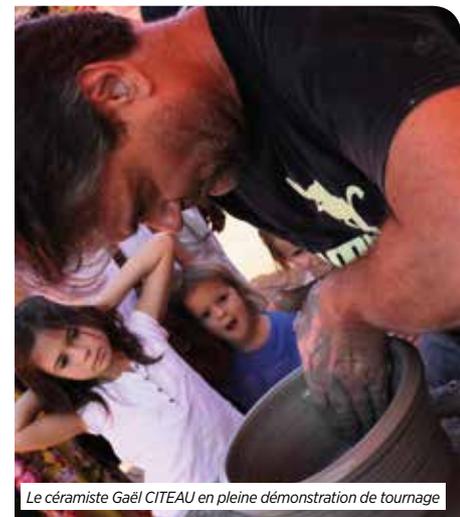
Le maroquinier Sylvain BARGEHR, entreprise LES CUIRS

Cuir

L'artisan maroquinier travaille le cuir qui est tanné à l'aide d'écorce de bois puis découpé, gravé et teint avec de l'alcool et des pigments naturels. Les peaux deviennent des ceintures, des sacs à main, ou des étuis de sabres d'abattis qui s'inscrivent dans la culture stockman de la côte Ouest de l'île.

Terre

Si la tradition des poteries Lapita s'est éteinte, des potiers et céramistes travaillent encore la terre. Certains trouvent notamment leur matériau de base, l'argile, dans les anciens lits de La Dumbéa. Ils façonnent la terre à l'eau, la tournent avant de lui faire subir une première cuisson, puis d'y appliquer l'émail et de la cuire à nouveau. Les pièces réalisées sont des bijoux, de la vaisselle ou des objets décoratifs dont certains se vendent jusqu'en Asie.



Le céramiste Gaël CITEAU en pleine démonstration de tournage

Les fabrications de CAGOU UKULELE sont 100 % locales



Facture instrumentale

(fabrication d'instruments de musique)

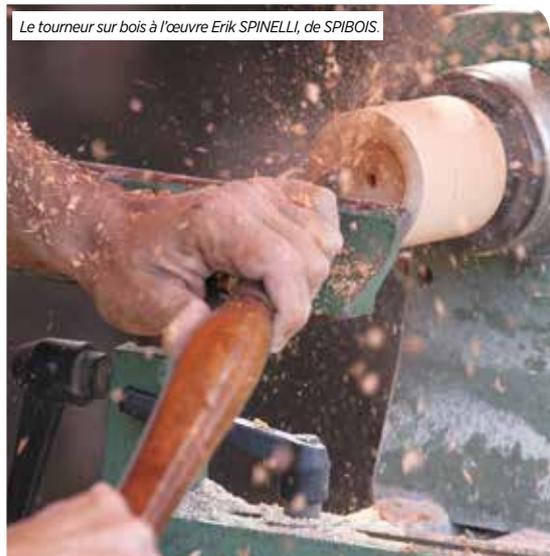
Luthier, accordeur de piano, restaurateur de guitares ou fabricant de ukulélé, tous participent à faciliter le quotidien des musiciens amateurs ou professionnels du caillou. Des métiers aussi rares que précieux pour les instrumentistes.

Bois

15% des artisans d'art exercent une activité artistique en lien avec le bois. Un domaine qui recouvre des métiers variés. Le tourneur sur bois par exemple façonne la matière à l'aide d'un tour, en la creusant et en l'affinant pour en extraire des pièces telles que des plateaux, des sculptures, des toupies, des boîtes... Le sculpteur sur bois, lui, taille le bois afin de faire naître des motifs ou des formes. Les flèches faitières, gardiens, chambranles, masques, ... restent une grande source d'inspiration perpétuant ainsi la tradition des sculptures kanaks. Le savoir-faire du sculpteur débute en forêt par la découpe du bois, la nature calédonienne offrant de belles essences comme le gaïac, le santal (soumis à réglementation) ou encore le houp.

Spécialisés dans la conception et la réalisation de meubles d'agencement, de style ou contemporains, ou encore dans la fabrication d'objets (jouets, maquettes), à l'unité ou en petite série, quelques ébénistes oeuvrent aussi sur le caillou.

Le tourneur sur bois à l'oeuvre Erik SPINELLI, de SPIBOIS.



Métal

Le métal est une matière encore travaillée sur le Territoire. Les ferronniers d'art-forgerons mettent en forme le fer à chaud par forgeage, c'est-à-dire le battage du métal au marteau sur une enclume. Ils réalisent des ouvrages de grande taille comme des grilles, des garde-corps, des rampes d'escalier... mais aussi de petits objets décoratifs ou du mobilier. D'autres sont spécialisés dans le travail des métaux laminés et principalement du zinc et du cuivre à partir desquels ils réalisent des couvertures de toits, des ouvrages de récolte des eaux pluviales, de l'ornementation des maisons ou des pièces d'intérieur exclusives et décalées.

Les couteliers, eux, forgent un bloc généralement d'acier pour en faire des lames (parfois gravées) pour la cuisine ou la chasse. Ils réalisent les manches dans des matériaux très divers comme le bois de cerf Rusa ou le bois de tamanou..

Les fabrications de PAITA STEEL



calédoniens d'artisanat d'art

Les réalisations NAUTILES NACRES ET JADES



Pierre

Les lapidaires se comptent sur les doigts d'une main. Elles découpent, polissent et façonnent les pierres calédoniennes pour en faire des objets utilitaires ou décoratifs. Jade de l'île Ouen, serpentine de Plum, bénitier fossilisé, nacre, ou encore nautilaire se transforment en luminaires, sculptures, horloges, haches ostensives, bijoux...sublimant ainsi les richesses du sol calédonien.

Autre métier « minéral » représenté sur le caillou, les tailleurs de pierres. Eux aussi peu nombreux, ils travaillent surtout dans la restauration du patrimoine bâti de l'île. A partir d'un bloc extrait d'une carrière, ils réalisent des arcades, des voûtes, des façades, des socles, des éléments d'escaliers...

Vannerie

Les vanniers sont nombreuses en Nouvelle-Calédonie. Cet art, qui consiste à tresser des fibres végétales, est l'une des activités manuelles la plus ancienne et la plus importante après la pierre taillée et polie. Nouer, lier, tresser, tisser furent les opérations indispensables à la conception des premières clôtures, puis à la fabrication des pièges et des paniers. Aujourd'hui, les feuilles de pandanus, de cocotiers ou de bananiers servent toujours à fabriquer des paniers mais aussi des chapeaux, des mobiles, des boîtes, des sacs, des couronnes, des bouquets...

Ce savoir-faire a la particularité de se transmettre de générations en générations, dans le cercle amical ou familial de la tribu.



Un travail de vannerie présenté par HELEWANA lors du Jeudi du centre-ville

Elles ont été repérées pour leurs talents et ont vécu une belle aventure hors des frontières calédonniennes.

D'autres ont regroupé leurs compétences pour créer l'événement et valoriser leurs créations au niveau local.

Zoom sur des artisans d'art qui se bougent !

Stylistes de la délégation calédonnienne du Festival des Arts du Pacifique de Guam

Martine Jouen et Jeanne Neimbo, couturières et stylistes habitant Koumac, ont été sélectionnées pour réaliser les tenues officielles de la délégation Calédonnienne pour le Festival des Arts du Pacifique de Guam du 22 mai au 4 juin dernier.

Membres de la Fédération de Koumac et de l'Association des femmes de Koumac, Tâmoa Nyxumwâk (AFTN), elles participent au défilé de mode de la journée de la Femme à Quitchambo en 2015. « *Nous ne savions pas qu'il y avait un enjeu, se rappelle Martine. Un courrier officiel arrivera 3 semaines plus tard, annonçant notre sélection pour réaliser la confection de 165 tenues* ».

Pour travailler dans de bonnes conditions, et par le biais de l'AFTN, elles sollicitent la mairie de Koumac qui leur prête un local. Après 5 mois de travail les artisanes livrent 58 robes et 107 chemises et pantacourts.

« *Nous avons honoré cette commande en plus de nos activités respectives, explique Martine qui reconnaît que, rien n'aurait été possible sans le soutien de nos familles et l'aide d'une jeune femme que nous avons formée.* » Les deux couturières professionnelles ont aussi fait partie du voyage à Guam. « *Le jour de l'ouverture du Festival, lorsque toute la délégation a défilé en tenues, nous étions fières du travail accompli, rapporte Martine. C'était magnifique, une belle aventure !* ».



Tenue de la délégation calédonnienne à Guam.

Des artisanes à l'initiative d'une vente éphémère

En mai dernier, plusieurs commerçants et artisans se sont réunis à l'occasion de la fête des mères autour d'un marché éphémère. Durant une journée, une douzaine d'exposants ont présenté leurs produits et prestations au domicile de l'un d'eux, Chloé Garcia, qui confectionne des pâtisseries maison sous la marque *L'effet Chloé*. Plusieurs activités étaient proposées aux visiteurs tout au long la journée. Des ateliers pour apprendre à fabriquer des cosmétiques naturels, préparer un repas végétarien, des séances d'initiation au pilate... Baptisé « L'effet'Mère », l'événement relayé sur les réseaux sociaux a attiré entre 150 et 200 visiteurs. « L'objectif était de mettre en valeur l'artisanat en mutualisant nos moyens », explique Sophie Pabois de *Ma petite couture*, co-organisatrice de la journée. Parmi les autres artisans présents : *Bi ne Drehu* spécialisé dans la transformation des produits de la

ruche, *Anutéa* et *Zerango* fabriquant de produits cosmétiques naturels, *Jivana*, institut de beauté ou encore Kristine Boucier, créatrice de *Big Island Bijoux*.

« Nous n'avions pas de budget pour communiquer », souligne Sophie. Nous avons donc créé une page événement sur Facebook. Nous avons tous invité nos contacts, environ un millier de personnes. Cela ne nous

a coûté « que » du temps et de l'énergie ». « L'effet'Mère » a aussi bénéficié d'un relais presse sur le journal et une radio locale. « La journée a été un succès. Certains exposants ont fait un chiffre d'affaires de 100 000F, d'autres ont eu des commandes », se réjouit Sophie qui envisage de réitérer l'expérience au mois d'octobre.



L'As de Trèfle
ENTREPRISES



Papeterie



Bureautique



Multimédia



Impression



Informatique

Une équipe de commerciaux et de professionnels du SAV à votre service contactez-nous au 35 20 50

Nos solutions de papeterie pour vous accompagner au quotidien.



DOSSIER

2 questions à Estelle Delamare, animatrice d'artisanat d'art, à la Chambre de métiers et de l'artisanat de Nouvelle-Calédonie

Vous réalisez actuellement un diagnostic auprès de tous les artisans d'art calédoniens. Pourquoi menez-vous ce diagnostic, dans quels objectifs ?

Tout d'abord pour mieux connaître les artisans d'art, leurs productions, identifier leurs problématiques... Et ainsi pouvoir mieux les accompagner dans leurs projets de développement, de commercialisation de leurs produits, les mettre en relation avec des futurs clients ou encore leur permettre de participer à des salons...

Les artisans d'art sont souvent isolés dans leur atelier, et il est important de les accompagner individuellement afin de leur donner accès aux informations spécifiques à leur secteur (opportunités commerciales, création de groupements, formations, résidences...). Ce diagnostic est aussi l'occasion de repérer des initiatives déjà existantes et de les promouvoir.

Au-delà de cet accompagnement individuel, l'objectif pour la CMA est de valoriser la richesse des productions d'artisanat d'art auprès des acteurs touristiques et culturels de la Nouvelle-Calédonie, et de favoriser le développement de ce secteur économique.

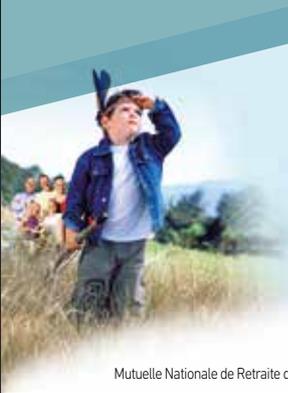
Concrètement, en quoi consiste ce diagnostic pour les artisans ?

Je me rends chez l'artisan d'art, l'entretien se déroule sur le lieu de production. Nous échangeons sur son savoir-faire mais aussi sur les questions liées aux matières premières, aux outils, à la commercialisation des produits, à la transmission des savoir-faire, aux projets de développement... Il faut compter environ 3 heures d'échanges. J'envoie ensuite à chaque artisan les informations promises qui varient en fonction des besoins détectés (contacts d'autres artisans, dossier d'exonération de TGI, dates et formalités d'inscription aux formations, dossier d'inscription aux événements, protection intellectuelle, liens vers les sites web, rendez-vous avec un agent économique de la CMA etc...). Cette démarche est bien sûr totalement gratuite.

Vous êtes artisan d'art ? Vous disposez d'un savoir-faire ? Faites-vous connaître auprès d'Estelle Delamare, au 28 23 37 et estelle.delamare@cma.nc



Bâtir une retraite
solide et confortable



La MNRA, une mutuelle créée par les artisans pour les Patentés et Libéraux. Elle offre aux professionnels indépendants un véritable produit retraite : ARIA.

SOUPLESSE : Une rente garantie dès l'achat des points. Vous achetez des points, comme vous le souhaitez et à votre rythme et pouvez modifier à tout moment le choix du bénéficiaire.

SÉCURITÉ : Une retraite pour vous, servie à vie et transformée en cas de décès en capital ou rente veuvage.

TRANSPARENCE : Votre retraite ARIA sera en fonction du nombre de points acquis et de la valeur de service du point retraite. Chaque année vous recevez votre relevé de points.

RETRAITE, SANTÉ, PRÉVOYANCE

mnra
Mutuelle des artisans et
du commerce de proximité

www.mnra.fr



**Mutuelle des Patentés
et Libéraux**

www.mpl.nc - mpl@mpl.nc
85 bis, route de l'anse Vata - Trianon
BP 8183- 98807 Nouméa Cedex
Nouvelle-Calédonie

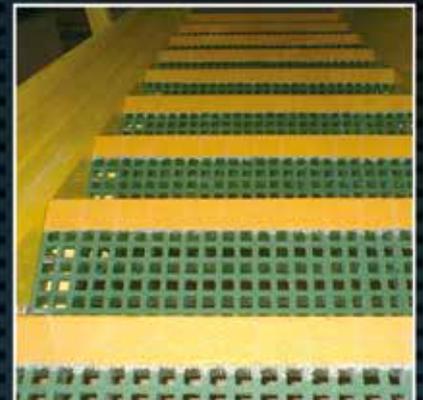
Tél : 28 15 97- Fax: 28 86 71

Mutuelle Nationale de Retraite des Artisans (MNRA) Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité, immatriculée sous le numéro Siren 391 399 227. Siège social : 51 Rue de Châteaudun, 75442 PARIS CEDEX 09. Crédit photos : X.



CP COMPOSITES

CAILLEBOTIS ET PROFILES POLYESTER

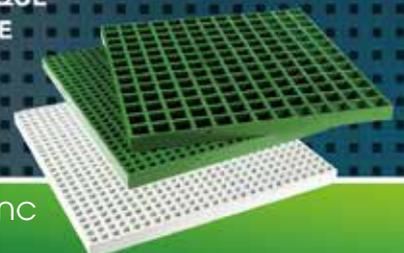


SOLUTION ANTICORROSION - RESISTANCE MECANIQUE
ISOLANT ELECTRIQUE, THERMIQUE ET PHONIQUE
LEGERETE ET FACILITE DE MONTAGE



UN CONCEPT INNOVANT

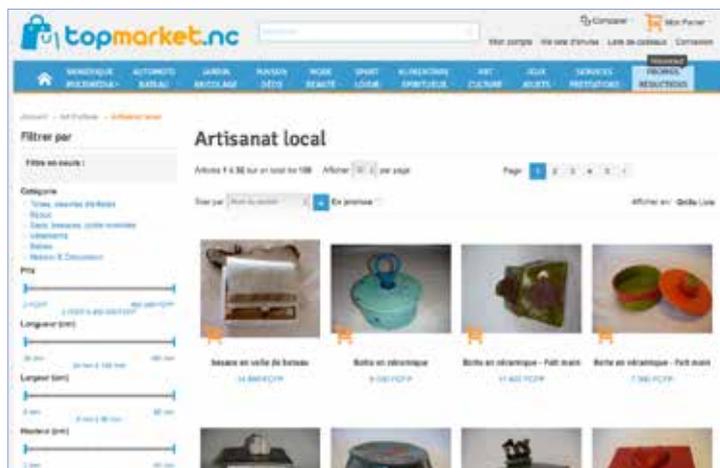
Tél. 46 64 69 / 79 61 32 ■ contact@cpcomposites.nc
Zone d'activité Panda - Dumbéa sur Mer



TopMarket, "l'Amazon calédonien"

Topmarket est une plateforme d'e-commerce locale qui permet aux commerçants et artisans de Nouvelle-Calédonie de vendre leurs produits et prestations sur Internet à moindre coût. Partenaire du site, la Chambre de métiers et de l'artisanat permet de faire bénéficier aux artisans ayant suivi au moins une session du Passeport pour l'Economie Numérique (PEN) de conditions préférentielles sur ce site de vente en ligne.

Lancé fin octobre 2015, **Topmarket.nc** offre la possibilité à tous les commerçants et artisans de Nouvelle-Calédonie de se lancer dans l'e-commerce sans investissement ni compétence particulière en informatique, en mutualisant les moyens techniques. Plus de 50 vendeurs sont déjà présents sur la plateforme, dont une vingtaine d'artisans. Chacun peut y présenter ses produits ou prestations, classés par catégories : « Maison déco », « alimentaire spiritueux », « mode beauté », « art culture », « services prestations »...à travers une vitrine ou une boutique en ligne.



2 questions à Nicolas Brémard, gérant de Topmarket

En quoi Topmarket est-il intéressant pour les artisans calédoniens ?

Topmarket est ce que l'on appelle **une place de marché virtuelle**. Grâce à cette solution, les commerçants et artisans peuvent sans compétence particulière en informatique, disposer d'un nouveau **canal de vente ouvert 24h/24 et 7J/7**. Cette plateforme a aussi l'avantage de toucher toute la Calédonie, voire même l'international. C'est aussi un moyen de s'affranchir des contraintes et des coûts associés à une boutique physique, ainsi que de la gestion des paiements et de la distribution client. Topmarket assure tout l'aspect logistique : la sécurisation des transactions par carte bleue, l'encaissement et la facturation du client, le premier niveau d'assistance téléphonique du client sur son acte d'achat en ligne, jusqu'à la livraison du colis. L'artisan peut ainsi se lancer dans la vente sur Internet sans investissement et sans risque, et peut se concentrer sur ses activités de création pure.

Qu'avez-vous mis en place pour adapter votre solution aux besoins spécifiques des artisans ?

Certains artisans ont un délai de fabrication qui peut être long. Nous avons donc ajouté une fonctionnalité qui permet de paramétrer un délai de préparation et de livraison spécifique. Ceux qui n'ont pas beaucoup de stock peuvent aussi être rassurés, car la désactivation du produit sur le site est automatique, dès lors que le dernier produit est acheté. Les artisans peuvent aussi désactiver très simplement les produits qui ne sont plus disponibles, je pense par exemple à la suite d'une vente sur un salon ou un marché.

Une des caractéristiques de l'artisanat est aussi l'originalité et la personnalisation des produits. Certaines créations sont uniques et réalisées en fonction de la demande du client. C'est pourquoi le site permet de configurer des options sur les produits : couleur, motif, taille, texte à broder... le prix peut même s'adapter en fonction des options choisies. **Nous avons aussi prévu de mettre en valeur les produits issus de l'artisanat local** en apposant un symbole particulier sur les photos des produits concernés.

Comment bénéficier de l'offre CMA-Topmarket ?

Pour profiter des offres préférentielles de Topmarket.nc il vous suffit de participer gratuitement à au moins une séance d'information du PEN organisée par la CMA.

1^{ère} étape : Inscrivez-vous gratuitement à une ou plusieurs séances d'information du Passeport pour l'Economie Numérique auprès de votre CMA. Chaque semaine, une session d'1H30 (généralement de 16h à 17h30) est proposée sur différentes thématiques en lien avec le numérique. Pour tout renseignement ou inscription, connectez-vous sur le site www.cma.nc ou contactez votre conseiller TIC, Julien Girard au 28 23 37

2^{ème} étape : Bénéficiez de l'une des deux offres commerciales de Topmarket :

Offre vitrine

Créez gratuitement votre vitrine en ligne et affichez jusqu'à 150 produits sur le site topmarket.nc et/ou sur naissance.nc (si produits bébé). L'abonnement mensuel facturé habituellement 4 000F, est gratuit pour les artisans ayant suivi le PEN. Seule une commission de 15% (incluant la livraison, les frais bancaires...) sera reversée à TopMarket pour chaque vente de produit.

Offre boutique

Créez votre boutique en ligne (nombre de produits illimités) avec une interface personnalisée pour 6 000F / mois au lieu de 8 000F/mois (en option créer votre propre nom de domaine pour 8 000 F). Une commission de 8% (incluant la livraison, les frais bancaires...) sera reversée à TopMarket pour chaque vente de produit.

¹ Exemples de thèmes : « Communiquer avec les réseaux sociaux et l'e-mailing », « Valoriser mon entreprise sur Internet », « Recourir à la signature électronique », « Découvrir les logiciels Euréka »...

Nouveau sur la toile

Topmarket.nc fait des petits. Le site d'e-commerce calédonien vient de lancer **naissance.nc** une plateforme de vente en ligne de produits de l'univers bébé qui offre une alternative aux listes de naissances des grandes enseignes. Les artisans locaux oeuvrant dans le domaine de l'enfance (vêtements, doudous, déco, jouets...) bénéficient ainsi d'une visibilité élargie sur la toile en étant présents sur les deux plateformes, sans démarche supplémentaire. A leur demande, les produits mis en ligne sur topmarket.nc apparaissent automatiquement sur naissance.nc.



Elisabeth Kaiserlian crée des bijoux à base de graines, de lin et de chanvre, sous la marque **Pukeko Nouvelle Calédonie**. Elle est présente depuis peu sur la plateforme Topmarket. « Je pensais faire un site Internet mais il faut s'y connaître un peu et ça a un coût... J'ai suivi deux sessions d'information du Passeport pour l'Economie Numérique à la CMA et pris un rendez-vous individuel avec Julien Girard, le conseiller TIC, qui m'a présenté les différentes solutions pour créer un site. Il m'a aussi bien aidée à développer ma page Facebook. C'est la Chambre de métiers qui m'a parlé de Topmarket. **C'est génial car cela permet de vendre ses produits sur Internet de manière assez simple.** Je me connecte



sur ma vitrine en ligne et j'ai une fiche à compléter pour chaque produit, le nom du bijou, sa référence, son prix...je ne m'y connais pas super bien en ordinateur mais il suffit de remplir des cases. Cela prend un peu de temps mais c'est le minimum à faire. Si j'avais une vraie boutique, cela serait encore plus long car cela demande toujours un peu de travail de présenter un produit. Les clients peuvent ensuite venir chercher leurs commandes directement sur mon stand au marché de Moselle ou se faire livrer par Topmarket. En début de mois suivant, je reçois un virement correspondant au montant de mes ventes moins 15% de commission. J'ai déjà réalisé deux ventes, ce n'est pas exceptionnel mais c'est un bon début, je suis contente ! »

**Sté SRCBG
Travaux Divers**

Tel/Fax: 43.43.74
Mob: 81.95.98
83.55.45

Pour vos travaux de bicouche et enrobé, comptez sur la SRCBG, une équipe dédiée qui vous accompagne dans vos projets

Vos aides financières

Les aides pour réaliser des économies d'énergie

Avec le Comité Territorial pour la Maîtrise de l'Énergie (CTME), via le Fonds de Concours pour la Maîtrise de l'Énergie (FCME), **pour des projets d'utilisation rationnelle de l'énergie, d'efficacité énergétique ou de promotion des énergies renouvelables.**

Peuvent être financés jusqu'à 70% le coût des études d'aide à la décision (diagnostics énergétiques, optimisation énergétique des procédés, etc.) et le coût d'accompagnement de votre projet (assistance à maîtrise d'ouvrage). Des aides aux investissements pour les projets démonstrateurs et les opérations exemplaires. Aides accordées que si un diagnostic ou une étude de projet accompagne la demande. Taux d'aides aux investissements généralement constatés : 30%.

Dossier de demande de subvention téléchargeable sur www.maitrise-energie.nc/aides-et-financements/deposer-une-demande-de-subventions-au-ctme.

+ d'infos

Loyeny TOKIE - Tél. : 27.17.24 et loyeny.tokie@gouv.nc
Pierre BROUILLARD - Tél. : 24.35.16 et energie.caledonie@ademe.fr



Les aides pour les entreprises de la province SUD

Avec la province Sud, via le Code des Aides pour le Soutien de l'Économie de la province Sud (CASE), volet économie générale, **pour un soutien financier aux entreprises de la province Sud dont l'activité appartient à une filière éligible (liste disponible sur www.province-sud.nc), et dont le programme d'investissement ne dépasse pas 100 000 000F** (aide de la province Sud incluse). Attention : soutien apporté de manière complémentaire aux financements de projets qui ne pourraient aboutir sans aide.

Aides aux études de faisabilité, aux investissements, à l'exploitation (aides à la formation, à l'emploi, au fonds de roulement, etc.), à l'exportation, à la reprise d'entreprise, etc. : le panel des aides est large et leur montant varie en fonction de la taille de l'entreprise, de l'investissement prévu, de la localisation du projet ou du caractère prioritaire ou non du secteur éligible

En matière de santé-sécurité-environnement, il existe :

- **des aides aux études de faisabilité imposées par la réglementation** : études et notices d'impact, déclarations ou autorisations ICPE (installations classées pour la protection de l'environnement), diagnostics sécurité - incendie et sécurité - électricité, requis pour les établissements recevant du public. Montant de l'aide pouvant atteindre 80 % du montant total des études, dans la limite de 5 000 000F. Attention : dans certains cas cette aide doit être remboursée.

- **des aides aux équipements préservant l'environnement** : systèmes de production d'énergie renouvelable, systèmes d'économie d'énergie, systèmes d'économie d'eau et installations relatives à l'assainissement (hors fosses septiques). Cumulable avec les mesures du FCME. Participation de la province Sud jusqu'à 80% de leur coût total, dans la limite de 8 000 000 F.

+ d'infos

DEFE - Tél. : 23.28.33 et defe.sde@province-sud.nc

Le CASE Vert est un volet dédié à l'économie verte au sein du Code des Aides pour le Soutien de l'Économie de la province Sud. Destiné aux activités du domaine du développement durable : collecte, traitement et valorisation des déchets, recyclage, développement des énergies renouvelables, dépollution, etc. Ouvert aux entreprises quel que soit le montant du programme d'investissement, avec les mêmes aides que dans le dispositif standard du CASE, et majoration de certains niveaux d'interventions, plafonds, ou durées d'aides.

Sollicitation de la subvention auprès de la Direction de l'Économie, de la Formation et de l'Emploi (DEFE) qui vérifie l'éligibilité du projet et vous informe des pièces à fournir.

+ d'infos

Direction du Développement Économique et de l'Environnement
Tél : 47.72.39 et dde@province-nord.nc

Les aides pour les entreprises de la province Nord

Avec la province Nord, via son Code de Développement de la province Nord (CODEV) : **aides aux études de faisabilité, aux investissements, à l'exploitation, à la promotion commerciale, aux suivis techniques et comptables**, etc. Montant des aides accordées variant en fonction des secteurs d'activité, de la nature et de la zone géographique du projet, de l'âge et du sexe du demandeur, etc. En matière de santé-sécurité-environnement, dispositifs pour le financement :

- **D'études préalables** (études d'impact, études techniques, à la mise aux normes imposée par l'évolution d'une réglementation).

- **D'aides aux investissements nécessaires à la mise aux normes** pouvant être sollicitées en fonction de l'activité.

- Le taux d'aide reste à l'appréciation de la Commission de Développement et à la validation de l'Assemblée de province

Sollicitation de la subvention, auprès du Président de la Province, par courrier. Envoi d'un accusé de réception sous 15 jours avec renseignements et pièces à fournir.

Les aides pour les entreprises de la province des Iles Loyauté

Avec la province des Iles Loyauté via son Code de Développement de la province des Iles (CODEV) : **aides préalables à l'investissement, ainsi que aides aux investissements, à l'exploitation, de soutien aux entreprises en difficultés, etc.**

En matière de santé-sécurité-environnement :

- **Aide aux études ICPE.** Montant pouvant aller jusque 80 % du coût des études, dans la limite de 1 000 000 F.
- **Aide pour le financement d'équipements favorisant la protection de l'environnement** (énergie renouvelable, économie d'énergie et d'eau, etc.), dont la liste est définie par arrêté. Montant s'élevant à 80% du montant des équipements, dans la limite de 2 000 000 F.

+ d'infos

Service de Développement Économique Intégré – Tél : 45.51.82 et sec_dei@loyalty.nc

- **Aide à la mise aux normes pour les entreprises dont l'existence ou la pérennité est menacée car ne sont pas ou plus en conformité** avec les normes environnementales ou de protection de la santé, de salubrité des denrées alimentaires, ou de sécurité. Montant faisant l'objet de dispositions spécifiques de l'Assemblée de province des Iles Loyauté.

Sollicitation de la subvention, auprès du Président de la Province, par courrier. Envoi d'un accusé de réception sous 15 jours avec renseignements et pièces à fournir.

Aides financières pour les employeurs

Via la CAFAT, qui finance partiellement aménagements et/ou formations aux employeurs. Pour améliorer le niveau de sécurité dans l'entreprise, et si vous êtes à jour de vos cotisations sociales.

- **formations Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité (CACES)**, aidées à hauteur de 30% dans la limite de plafonds
- **formations à l'Evaluation des Risques Professionnels (EvRP)** : prise en charge de la formation, dans la limite de 150 000 F par stagiaire (maximum 4 salariés à former dans l'entreprise)
- **formations ADR** (transport de matières dangereuses) : prise en charge à hauteur de 30% du coût pédagogique.

- **Pour le risque « amiante environnemental »** : aides à la formation et à l'acquisition d'équipements spécifiques. Prise en charge variant entre 30 et 50%, dans la limite de plafonds selon le type d'équipements.

- **Pour le risque routier** : aides à l'aménagement sécurisé des véhicules utilitaires légers (VUL), formation des employés à la conduite préventive et à l'usage du VUL. Aide limitée à 2 véhicules et 2 conducteurs par entreprise, et à 50 % de l'investissement dans la limite de 100 000 F par équipement pour la sécurisation d'un VUL, et de 50 000 F par salarié formé.

Dossier de demande de subvention téléchargeable sur www.cafat.nc, à accompagner d'un RIB et à adresser au Directeur de la CAFAT.

+ d'infos

Service Prévention des Risques Professionnels – Tél. : 24.50.10 et preventionat@cafat.nc

La CMA vous accompagne dans vos démarches de demande d'aides et de subventions
Contact : Tristan ALLIGNOL
Tél : 28 23 37 et tristan.allignol@cma.nc

Smartwave 4m20 Console
pack moteur 40CV + remorque
1 490 000 F

Vivez vos rêves !

SMARTWAVE
le quad de la mer



qualityboats

Tel : 41 84 12 | qualityboats@mls.nc | www.qualityboats.nc | Port de Boulari

Au chevet du patrimoine bâti calédonien

Parcours

Bernard Lechiguero a toujours aimé les cailloux et l'histoire. « C'est une passion depuis toujours. Mes parents nous emmenaient voir, avec mes frères, les vieilles bâtisses, les églises, les châteaux forts... ». Bernard passe son CAP en taille de pierre à Bordeaux, travaille dans une carrière en extraction de pierres, puis sur divers chantiers avec un compagnon qui deviendra son mentor. Il exerce ensuite son savoir-faire au sein d'entreprises spécialisées dans les monuments historiques, avant de se mettre à son compte. Il y a une vingtaine d'années, il rejoint avec sa famille, son frère, alors menuisier en Nouvelle-Calédonie. « A l'époque où l'on a pris conscience qu'il y avait un patrimoine à sauvegarder ». Sur le caillou, il travaille un temps comme formateur à l'ETFPA dans le cadre de chantiers d'insertion et enchaîne les chantiers sur la grande terre et les Iles. Depuis 2014, Bernard s'est associé à un jeune tailleur de pierre Jonathan Chouvinc, en vue de préparer la transmission de son entreprise.

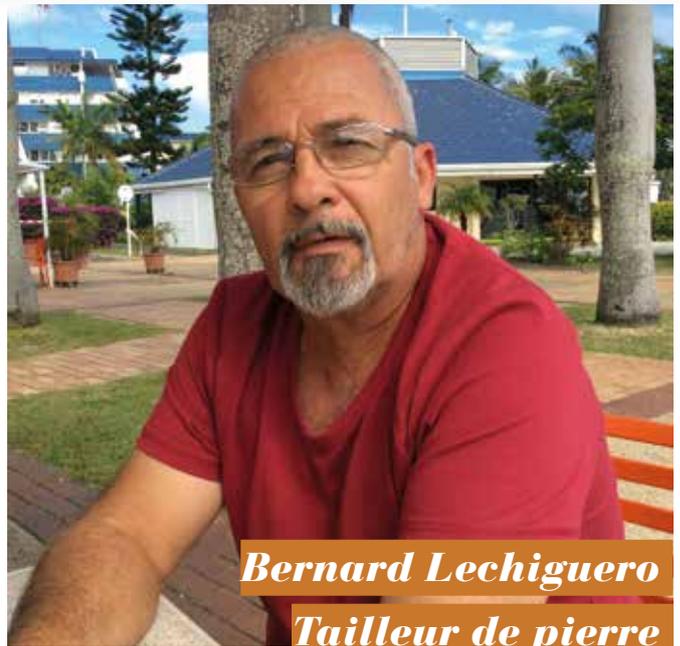
Passionné d'histoire et d'architecture, Bernard Lechiguero exerce le métier, devenu rare, de tailleur de pierre. Depuis une vingtaine d'années, il restaure les édifices calédoniens, principalement construits par les forçats.

Le métier de tailleur de pierre est né en Égypte antique et durant l'Antiquité grecque et romaine, dès lors que l'homme a commencé à bâtir des édifices imposants et conçus pour durer. Au début du 20^{ème} siècle, avec l'apparition du béton armé et de l'acier massivement utilisés dans les nouvelles constructions, la profession se centre sur la restauration du patrimoine bâti.

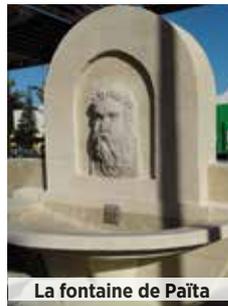
« Le tout premier ouvrage sur lequel j'ai travaillé en arrivant ici a été le Fort Teremba, se souvient Bernard Lechiguero. Jusqu'à il y a 3 ans, il ne s'est d'ailleurs pas passé une année sans que j'intervienne sur le site ».

A 59 ans, le tailleur de pierre ne compte plus les chantiers, qu'il réalise la plupart du temps pour les collectivités locales. Mais certains l'ont plus marqué que d'autres, comme celui du Quai des volontaires à Nouméa, face au Bingo, ou celui de la tombe de James Paddon, l'un des premiers colons Calédonien, à Païta. « On pensait restaurer un mémorial, mais on est tombé sur une chambre funéraire. On a du arrêter le chantier pour laisser place aux archéologues. »

Dans l'objectif de restaurer le monument à l'identique, l'artisan a dû mener l'enquête jusqu'en Australie. « Grâce au nom de l'atelier gravé sur la pierre, j'ai pu remonter jusqu'à la carrière australienne d'où elle avait été extraite ».



Bernard Lechiguero
Tailleur de pierre



La fontaine de Païta



Escalier du quai de la baie de Kuto, Île des Pins

Avant la restauration proprement dite, le grand défi de l'artisan est la recherche de matériaux. « Nous travaillons essentiellement avec du sable, de la chaux, des pierres et des briques. On s'approvisionne dans les carrières de pierres locales ainsi que dans nos stocks où ceux des collectivités, issus de la récupération sur les chantiers de démolitions, ou à l'extérieur quand on ne trouve pas le matériau correspondant. ». Le sable, par exemple devient une denrée rare. « La législation est de plus en plus draconienne, mais en métropole il existe des autorisations ponctuelles de prélèvements pour les chantiers de restauration, car on ne peut pas utiliser n'importe quel sable. On peut par exemple se servir du sable de rivière pour maçonner mais pas pour les enduits, il est trop sombre. »

Le métier de tailleur de pierre exige un sens aiguisé de l'observation. « Il faut savoir lire un édifice. Plus on a d'éléments mieux c'est. Il faut aimer se renseigner mais parfois il faut savoir réinventer. Ici, tout a été fait par les forçats et ils n'étaient pas tous spécialistes. C'était un maçon ou un tailleur de pierre qui formait les autres. Le savoir était empirique, il fallait avoir de l'imagination. »

Tout comme les anciens tailleurs de pierre qui signaient leurs ouvrages, en y gravant leurs initiales ou un signe géométrique, Bernard a pris l'habitude de laisser une trace de son passage. « Je glisse dans la maçonnerie une pièce de monnaie datée au plus près de la date de l'intervention, pour ceux qui viendront après. »

Pierre et patrimoine, Tél : 85 08 09 / Email : epp.nc@lagoon.nc

STILES

Société de Transport des Iles au service des gens des îles



Ouvéa



Lifou



Maré

ROTATION HEBDOMADAIRE :

Lifou/Maré
Lifou / Ouvéa

ROTATION BIMENSUELLE (Carburant)

ouvéa / Lifou / Maré

ROTATION BIMENSUELLE (Frêt et carburant)

Île des Pins

Ctre Ville - 35 rue du Cdt Alexandre Babo - 98800 Nouméa

Tél. : 28 50 41 - Fax 28 50 51 - Gsm : 74 58 41

E-mail : j-stiles@tokanaky.com

J.D.B

TOUS TRAVAUX
D'ASSAINISSEMENT

ASSAINISSEMENT

- Fosses septiques
- Bacs à graisse
- Débouchage et nettoyage canalisations
- Récupération hydrocarbures
- Gestion des eaux



Tél. 76 26 41 • 42 41 53 • J.D.B ASSAINISSEMENT (Jack BERNANOS) • BP 148 - 98833 VOH

Une affaire de famille

Parcours

Arrière petit-fils de bagnards, Martial Vidoire a grandi en brousse. Après une formation comptable, il est embauché dans une banque mais se sent vite à l'étroit dans les bureaux. Il travaille un temps dans un commerce de pièces détachées avant de revenir sur la propriété de ses parents entre Bourail et Poya pour faire de l'élevage. Il se lance ensuite dans la construction mais abandonne le projet pour racheter une boucherie en vente à Bourail. 27 ans après le début de sa carrière de boucher, il vient d'être récompensé de la médaille d'argent de la reconnaissance artisanale, une gratification délivrée par la CMA pour récompenser son engagement dans la profession.



Martial Vidoire,
boucher - traiteur - restaurateur

Patron depuis 27 ans de la boucherie « Au veau gras » à Bourail, Martial Vidoire a associé ses trois fils au développement de ses activités. La famille maîtrise aujourd'hui toute la filière de production de l'élevage jusqu'à la vente de la viande et de ses plats cuisinés.

En 1989, à 34 ans, Martial Vidoire rachète une petite boucherie de Bourail et apprend le métier sur le tas. « J'ai racheté la boutique avec mon employé, Christian Moutier, c'est lui qui m'a formé ». Deux mois plus tard, la boutique, rebaptisée « Au veau gras », est inondée à la suite de pluies diluviennes. L'artisan perd tout et repart de zéro...

Aujourd'hui, la boucherie compte sept employés et un apprenti. Martial y a formé cinq apprentis dont deux de ses fils, Sébastien, le cadet et Florent, le benjamin.

« Les deux ont passé un CAP boucherie au CFA de Nouville. Florent est ensuite parti 14 mois par le biais du GRETA en France, chez Fauchon, pour apprendre la cuisine. A son retour, il a pris la co-gérance de La Restauration Bourailaise », l'entreprise familiale créée en 2011 pour dissocier l'activité boucherie de l'activité traiteur.

« Nous étions à l'étroit dans la boucherie », explique Cédric Vidoire, l'aîné des fils qui s'occupe de la gestion de l'entreprise. Dans le cadre de notre mise aux normes d'hygiène nous avons créé une cuisine centrale pour regrouper l'activité traiteur (mariages, cocktails, baptêmes...), la cuisine collective, le self pour la clientèle du village ainsi que le service de gamelles ». En 2014, l'obtention de l'agrément d'hygiène qui garantit aux clients une sécurité alimentaire, permet à la cuisine de démarrer son activité.

Trois ans ont été nécessaires pour construire le nouveau bâtiment face au collège du Sacré-Cœur à Bourail, mettre en place toute la procédure administrative pour la mise aux normes et décrocher des soutiens financiers. « Nous avons reçu des subventions de la province

Sud, d'Initiative Nouvelle-Calédonie et de l'ICAP par une prise de participation. Des aides que l'on n'aurait pas obtenues sans l'accord de la Société générale qui nous a suivi sur ce projet », souligne Cédric Vidoire.

L'entreprise livre en moyenne 400 repas par jour, dépose ses plats dans plusieurs supermarchés et stations service, et sert environ 50 couverts quotidiens au self. Treize employés travaillent désormais pour La Restauration Bourailaise, gérée par le père, ses trois fils, « et mes belles-filles », ajoute Martial Vidoire. La famille, qui a hérité d'une propriété, a aussi fondé une société agricole de bétail d'une soixantaine de têtes en 2006. « Le cheptel constitue la matière première de la boucherie, on la transforme, on la cuisine, ce qui nous permet d'avoir la maîtrise de la filière et de valoriser au mieux notre produit jusqu'à la vente », explique Cédric Vidoire.

Restauration Bourailaise

112, rue Duvergier - 98870 Bourail - Tél : 41 27 49

Boucherie Au Veau Gras

200 rue Simone Dremon - 98870 Bourail - Tél : 44 12 67



ENTREPRISES À VENDRE

LISTE CONSULTABLE ET TÉLÉCHARGEABLE SUR WWW.CMA.NC

TRANSMETTRE/REPRENDRE UNE ENTREPRISE, LA CMA À VOS CÔTÉS !

Conseils personnalisés, discrétion et expertise : le service de développement économique de la Chambre de métiers et de l'artisanat est à votre service. Sur l'ensemble du territoire, nos conseillers vous aiguillent gratuitement dans vos projets de cession ou de reprise.

Nouveau

◉ FROID

Réf. : prod421

SARL - Cause changement d'activité. Société de réparation, d'installation, et de vente de matériels froid et chaud; et de conteneurs frigorifiques. Agréments de réparation, de vente, et de service de garantie des conteneurs frigorifiques de 3 marques de fabricants. Local et matériels récents et adaptés à l'activité. Aucun investissement nécessaire. Bonne rentabilité. Période d'accompagnement par le vendeur.

■ **Date création** ► 1998

■ **Rayonnement** ► Nouvelle Calédonie

Prix : 25 U

◉ VOILERIE/SELLERIE

Réf. : prod405

Entreprise de voilerie et de sellerie en plein développement, ayant une clientèle majoritairement de particuliers. Fonds de commerce "clés en mains", avec un accompagnement possible de 2 mois.

■ **Date création** ► 2013

■ **Rayonnement** ► Nouméa

Prix : 3,6 U



◉ VOILERIE/SELLERIE

Réf. : prod391

SARL - Vente des parts sociales, société ayant tout le matériel nécessaire à l'activité de sellerie et de couture (3 machines à coudre professionnelles) - Clientèle de particuliers et de professionnels. Société créée en 2006.

■ **Date reprise** ► 2014

■ **Rayonnement** ► Nouméa

Prix : 12 U



Nouméa

◉ COIFFURE MIXTE

Réf. : serv1764b

SARL - Salon de coiffure **très bien situé en centre-ville** - Local de 44 m² - Clientèle fidélisée (depuis 15 ans) - Potentiel de 3 coiffeurs - Chiffre d'affaires à développer - Vente cause retraite

■ **Date création** ► 1975

■ **Rayonnement** ► Nouméa

Prix : 6 U

◉ COIFFURE

Réf. : serv392

El - Cause départ en retraite - Local situé au centre-ville avec une clientèle de proximité, **permettant de travailler jusqu'à 3 personnes en même temps**. Local rénové fin d'année 2015. Bail tous commerces.

■ **Date création** ► 1979

■ **Rayonnement** ► Nouméa

Prix : 6 U négociable



◉ COIFFURE

Réf. : serv371

SARL - Local situé au centre-ville, **clientèle fidèle**, aucun investissement à prévoir dans l'immédiat, accompagnement par le vendeur.

■ **Date création** ► 1993

■ **Rayonnement** ► Nouméa

Prix : 7,5 U



◉ COIFFURE HOMMES

Réf. : serv1764a

El - Salon aménagé, bien situé en **centre-ville**. Clientèle fidélisée, de proximité.

■ **Date création** ► 1997

■ **Rayonnement** ► Nouméa

Prix : 7 U négociable

◉ ESTHÉTIQUE

Réf. : serv169a

SARL - **Local bien situé dans le quartier Sud** - matériel opérationnel - bonne rentabilité - 3 cabines dont une avec un accès douche direct. Local entièrement rénové en début d'année 2016.

■ **Date création** ► 2008

■ **Rayonnement** ► Nouméa

Prix : 7,4 U



◉ ESTHÉTIQUE

Réf. : serv89a

El - Prestations THALGO - **Clientèle fidélisée depuis 25 ans**, exigeante et ayant un bon pouvoir d'achat - Local comprenant 3 cabines dont 1 complètement indépendante - Accompagnement-formation par la vendeuse

■ **Date création** ► 1990

■ **Rayonnement** ► Grand Nouméa

Prix : 25 U



◉ ESTHÉTIQUE

Réf. : serv1764f

SARL - Local idéalement situé et aménagé (2 cabines et zone de stockage) - Matériel nécessaire à l'activité opérationnel et bien entretenu, **pas d'investissement à prévoir** - Fort potentiel

■ **Date création** ► 1996

■ **Rayonnement** ► Grand Nouméa

Prix : 12 U négociable



ENTREPRISES À VENDRE

LISTE CONSULTABLE ET TÉLÉCHARGEABLE SUR WWW.CMA.NC

TRANSMETTRE/REPRENDRE UNE ENTREPRISE, LA CMA À VOS CÔTÉS !

Nouvelle Calédonie

INFORMATIQUE

Réf. : serv301

EI - Activités : dépannage informatique et vente de matériel - local situé sur un axe passant au sein d'un centre commercial, complètement aménagé et opérationnel - **fichier clients existant** - entreprise rentable - accompagnement par le vendeur

■ **Date création** ▶ 2009

■ **Rayonnement** ▶ Grand Nouméa

Prix : 12 U

BTP

Réf. : bat175a

SARL - CA conséquent - **Clientèle professionnelle avec contrats signés** - Vingtaine de salariés autonomes et professionnels - Accompagnement par le vendeur. Cause départ en retraite.

■ **Date création** ▶ 1999

■ **Rayonnement** ▶ Nouvelle Calédonie

Prix : 28 U hors stock (variation de stock de 12 à 25 U)

SOUDURE

Réf. : prod174a

EI - Cause changement d'activité - **Bien équipée et opérationnelle** - clé en main - travaillant en atelier - Excellente rentabilité et bon potentiel de développement

■ **Date création** ▶ 2007

■ **Rayonnement** ▶ Nouméa

Prix : 30 U

MAROQUINERIE

Réf. : prod193a

Cause familiale - vente du matériel complet pour la fabrication d'objets en cuir et du stock d'articles déjà fabriqués. Contact direct au 84 47 89

■ **Date création** ▶ 2013

■ **Rayonnement** ▶ Mont-Dore et Nouméa

Prix : 3,25 U

POSE DE DECK

Ref. : bat281a

SARL - société ayant déjà acquis une bonne notoriété - commandes prévues (environ 9 000 000 F) - aucun investissement de matériel n'est à prévoir - bonne rentabilité - **accompagnement par le vendeur** - vente pour cause de départ du territoire

■ **Date de reprise** ▶ 2012

■ **Rayonnement** ▶ Province Sud

Prix : 12.8 U

ÉLECTRICITÉ RÉNOVATION

Réf. : bat 1764g

EUURL en Electricité Générale, dépannages, rénovations - Clientèle professionnelle en hausse - **Contrat important signé** - Matériel complet + 2 Véhicules utilitaires - Rentabilité stable, Cotation à l'IEOM - Accompagnement par le vendeur.

■ **Date création** ▶ 1997

■ **Rayonnement** ▶ Nouvelle Calédonie

Prix : 12 U

FROID CLIMATISATION

Réf. : bat1764f

SARL - Vente de 2 sociétés spécialisées dans l'installation et la maintenance en froid-climatation (société A) / l'importation et la distribution de matériel frigorifique (société B). CA en hausse régulière, excellente rentabilité, stocks importants - Outils productifs fonctionnels et équipes parfaitement opérationnelles. **Livrées «clé en main» avec accompagnement cédant.** Cause départ en retraite.

Société B Date création ▶ 2001

Société A Date création ▶ 2008

■ **Rayonnement** ▶ Nouvelle Calédonie

Prix : > Société A : 50 U avec stock

> Société B : 140 U

*Plus
d'informations
au 28 23 37,
demandez un
conseiller
transmission-
reprise.*



La Restauration Bouraillaise

Service de gamelle avec livraison à domicile
Traiteur pour mariages, anniversaires,
baptêmes...

Self-service / Snack

Village de Bourail



Tél : 41 27 49
E-mail : lrb@canl.nc

ISUZU

OFFERES PROS

**TRUCK AVEC BENNE
BASCULANTE**



NOUVEAU

**TRUCK AVEC
PLATEAU RIDELLE**

**PICK-UP
D-MAX**

N°1 MONDIAL DU DIESEL UTILITAIRE

OPÉRATION REMISE - 400 000 XPF *

SUR LES LAND CRUISER SIMPLE CABINE



**AAAAH !
FIN VALAB !**



TOYOTA

SIAP

Tél : 25 52 52

12 rue Lavoisier à Ducos

NORD MOTORS KONÉ

Tél : 477 877

564 rue des Cassis à Koné



www.toyota.nc